

LE PAYS

LE GLOU DE LA SAISON

Au Café Parisien, l'ouverture de la magnifique salle du premier étage est un fait accompli—Service parfait, musique exquise, fraîcheur désirée. PARKER BROS.

Salle à dîner { En bas: Téléphone Main 6334 En haut: Téléphone Main 6262
ROYAL HOTEL
Près du Palais de Justice
Propriétaires: LABROSSE, M^r NIER et SAURJOL.
Tél.: Main 3670 Bureau. Montréal P. Q.

1^{re} Année. No. 2

Rédigé en Collaboration

Deux Sous le Numéro

OBTENTION D'ARGENT SOUS DE FAUX PRETEXTES

Voilà ce dont on pourrait accuser le mouvement du Sou de la Pensée Française

Si les faits racontés par M. Grenon, secrétaire de l'Association d'Education d'Ontario, sont vrais

QUE PENSE M. ASSELIN?

Le "Pays" a protesté énergiquement, il y a quelques mois, contre l'emploi qu'on avait fait du produit de l'œuvre dite du Sou de la Pensée Française. Une somme d'environ douze mille dollars avait été perçue à travers la province de Québec dans le but de venir en aide à nos compatriotes de l'Ontario qui luttent pour leur langue et leurs écoles. La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui avait lancé le mouvement et avait organisé le "tag-day" remit cet argent à l'Association d'Education de l'Ontario qui dirige depuis quelques années, justement cette lutte à laquelle la province de Québec s'intéressait.

"Castor" qui a nom de "Droit," puis \$300 pour payer un agent d'abonnements à cette même feuille et enfin, toujours avec les fonds de la Pensée Française, elle solda le déficit de la procession de la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa qui s'élevait à \$800. Quand la "Justice" d'Ottawa, découvrit le pot-aux-roses et le dénonça vigoureusement, nous n'avons pas hésité à dire, que cette façon d'agir était un affront à toute notre race. Notre opinion n'a pas changé et si nous revenons aujourd'hui sur cette question, c'est que des faits nouveaux viennent de nous étreindre. Sans vouloir dire que l'Association d'Education garda le silence devant les dénonciations de septembre dernier, il reste tout de même avéré qu'elle ne se défendit que médiocrement et, mon Dieu! le plus clair de sa défense consistait dans l'aveu précis de ce qu'on lui reprochait—ne parlons pas des injures dont furent abreuvés les rédacteurs de la "Justice".

Langue française de Québec. Laissons la parole à M. Grenon: "Plus tard, le "Droit" est fondé, et devient le principal moyen d'action de l'Association. Pour lui permettre de continuer son bon travail, les directeurs du Syndicat d'Œuvres Sociales, et à ce titre à seul, se rendent, en avril 1913, auprès des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui les avaient invités, et demandent une contribution à l'œuvre du "Droit" prise sur les fonds de la Société. Le Comité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal mis au courant des faits et des circonstances, comprend le bien-fondé de l'appel, c'est alors que le président, M. Olyvier Asselin, lance l'idée du Sou de la Pensée Française qui attire l'attention de la population entière de la province de Québec et des Canadiens-français d'Ontario. Dans le même temps, une demande analogue est faite au Comité Permanent de la Langue Française à Québec par l'Association qui veut maintenir cette œuvre du journal indispensable à leur travail. Le Comité envoya immédiatement à l'Association la somme de \$1500 spécifiant bien sa destination telle que demandée. Les sommes recueillies par le Sou de la Pensée Française sont versées à l'Association et SES OFFICIERS

EN PRETENT UNE PARTIE A L'ŒUVRE QUI AVAIT DROIT DE TOUT AVOIR, et ils en emploient une autre partie à soutenir des œuvres analogues à la leur en même temps qu'ils font une transaction d'affaires, et ce sur la recommandation du Comité de Montréal. Et voilà! Le Sou de la Pensée Française, à ce compte-là, n'aurait été qu'un truc pour obtenir plus d'argent, pour que la quête soit plus fructueuse, car évidemment l'on savait fort bien que l'on avait plus de chances d'extorquer de l'argent aux Canadiens en leur disant: "c'est pour que les petits français de l'Ontario puissent avoir encore des écoles françaises," plutôt que: "c'est pour aider à la fondation d'un journal "castor". Sans doute, l'expérience de l'Action Sociale" qu'étant à travers tout le diocèse de Québec pour arriver à se soutenir et n'y réussissant pas, les Canadiens n'étaient guère enthousiastes, au point que l'archevêché de Québec dut ouvrir et bien large, sa caisse, cette expérience, disons-nous, dut servir. Nos "castors" comprennent que les journaux de ce acabit ne sont guère populaires et ils eurent recours à un truc pour avoir l'argent dont ils avaient besoin. Il y a tout de même une chose que nous ne comprenons pas là-dessus, c'est que la Société Saint-Jean-Baptiste de

Montréal et qu'un homme comme M. Asselin, dont toute la carrière journalistique a été faite d'assauts contre les journaux "castors", aient trempé dans ce complot, il n'y a pas d'autre terme, car M. Grenon dit très clairement que l'Association d'Education a demandé une contribution à l'œuvre du "Droit" et que c'est pour ce journal que l'idée du Sou de la Pensée Française fut lancée, et même que ce journal avait le droit d'avoir le produit tout entier du "tag-day". Nous nous refusons de croire à de tels avançés et nous espérons que M. Olyvier Asselin, le père du mouvement de la Pensée Française, dira lui-même quelle est la vérité dans cette affaire. Si les choses se sont passées comme le dit M. Grenon, le "Pays" n'hésite pas à dire que c'est une indignité. Non seulement c'est un affront à toute la race canadienne-française, mais c'est encore de l'obtention d'argent sous de faux prétextes. On a réalisé une douzaine de mille piastres en faisant appel aux sentiments patriotiques des Canadiens-Français, mais nous déitions bien que ce soit de réaliser plus qu'un millier de piastres quand il s'agira de sustenter des journaux "castors" comme le "Droit".

UN ANCIEN



—Oui, mon vieux Ferdina, j'ai donné deux coupes pour le Sou de la Pensée Française, parce que je croyais que c'était pour aider des écoles.
—Tu t'es fait retapé, Ti-Phonse, c'était pour fonder un journal de "castor".
—Ah! ben, y me reprendront encore avec leur "tail-day".

Les Cafés de Nuit

Que fait-on de leur clientèle?

Les licences des cafés de nuit ont été refusées, mais dans des circonstances d'un caractère tel que la dernière séance de la Commission a revêtu l'aspect d'une PARODIE DE LA JUSTICE—pour employer le mot de M^r Léon Garnet. Le "Pays" écarte volontiers M. le juge Choquet et M. le juge Bazin de toute participation à cette parodie dont le recorder Weir doit porter seule la responsabilité et tout l'odieux. En effet, c'est M. Weir qui a commis l'indécence de faire publier dans le "Star" à DEUX HEURES ET DEMIE de l'après-midi—alors que les avocats des requérants étaient à compléter leur preuve et n'avaient pas même encore commencé leurs plaidoiries—un jugement rédigé à l'avance, comme sous l'inspiration de M. Roberts, des ligues de tempérance, de la grande presse et même du clergé des différentes croyances religieuses, que la salle d'audience n'a entendu qu'à CINQ HEURES de l'après-midi. Les propriétaires des cafés auraient-ils apporté les témoignages les plus décisifs, les plus convaincants, les plus respectables pour défendre leurs établissements respectifs, que c'était peine et serments perdus, puisque M. Weir avait rendu son arrêt suprême dans le "Star" avant l'ouverture de la séance de la Commission. Si M. Weir n'avait pas été si empressé de faire insérer sa décision et sa photographie dans le "Star", la Commission des licences aurait peut-être eu le temps de se ressaisir, de retrouver sa sagesse ordinaire et de comprendre qu'il aurait même valu ajourner son jugement afin de laisser au parlement de Québec, qui a mis à l'étude certains amendements à la loi des licences, le temps et le soin de donner aux commissaires des pouvoirs de réglementation et par là l'autorité suffisante pour limiter les opérations des cafés de nuit. La réglementation est la conséquence de l'accroissement extraordinaire de la métropole. Toutes les grandes villes du monde ont de pareils établissements qui offrent ici comme ailleurs un asile heureux aux spectateurs, à la clientèle des théâtres, aux voyageurs de la campagne et de l'étranger. Ces cabarets où l'on mange, où l'on goûte de la musique, où l'on prend une consommation, après onze heures du soir, sont des soupapes de sûreté. Le jugement du "Star" trappa et atteint les propriétaires des cafés de nuit, mais pas leur clientèle. La clientèle ira ailleurs. Oh! Peu importe à M. Roberts, peu importe à M. Lafontaine, peu importe aux buveurs d'eau. (Qui sait, s'ils en boivent... de l'eau!!!) Ce qu'ils désirent, c'est de sabrer, de ruiner, de supprimer les restaurants patentés. Les maisons de prostitution vendront plus d'alcool, les débits clandestins feront fortune, l'ivrognerie à domicile fleurira sous la rosée de cet apostolat, laissez faire. Au moins, nos ligues et nos Roberts auront obtenu des lois de façade et pourront poser en défenseurs de la morale et de la tempérance. De l'hypocrisie officielle, voilà à quoi se résumait la coalition d'efforts et d'indignations contre les cafés de nuits. JUNIUS.

ET L'ENQUETE?

Ne vient-elle pas? Ne saurons-nous pas qui est responsable de l'accident de l'aqueduc?

Durant les quelques jours où il n'y avait pas d'eau à Montréal, quand les clamours de protestations se firent entendre un peu fort et que l'opinion publique réclamait, de façon plutôt irréfléchie, le nom de ceux à qui'il fallait s'en prendre de ce contre-temps, le maire Lavallée et les Commissaires tentèrent de calmer les manifestants en disant que le plus pressé n'était pas de savoir qui était responsable de l'accident mais bien de réparer la conduite au plus tôt et ensuite, quand le désastre aura été réparé, ce sera alors le temps de faire une enquête et de chercher à découvrir s'il y a eu faute, négligence, erreur ou quoi que ce soit en rapport avec cet accident. Rien de plus sage que cette réponse. Il fallait d'abord donner de l'eau à Montréal.

Mais nos Commissaires semblent oublier que nous avons de l'eau depuis une quinzaine et nous ne voyons pas encore venir l'enquête. Oh! certes, personne n'ose encore la refuser, mais il semble bien qu'il se joue en ce moment des influences à l'hôtel de ville pour empêcher cette enquête d'avoir lieu. Qui donc est aussi intéressé à ce que la lumière ne se fasse pas sur cette question? Et comment se fait-il que l'on écoute ces mystérieux personnages au bureau des commissaires? Le "Pays" croit devoir rappeler au maire Lavallée qu'il s'est engagée à donner cette enquête. S'il allait reculer aujourd'hui, qui sait ce que pensera l'opinion publique? Cet accident a révélé trop d'incapacité, d'insouciance et trop d'ignorance pour que le public ne veuille pas et ne tienne pas à mettre des étiquettes sur les hommes responsables, et il réclame à tout prix une enquête sérieuse, approfondie, qui ne soit pas une simple

face, une façon adroite de se faire blanchir les uns et les autres. Il faut savoir quelles sont les causes de cet accident. Est-il dû à l'inexpérience des constructeurs de la conduite? A l'incompétence de ceux qui en ont tracé les plans et surveillé les travaux? Ne serait-il pas plutôt dû aux travaux de l'élargissement de canal? Dans l'un ou l'autre cas, qui est à blâmer? Et il ne faut pas attendre. Cette enquête devrait avoir lieu tout de suite. Nous nous demandons même pourquoi elle n'est pas encore commencée. Tout le monde en a rejeté la faute sur les commissaires. Si tout le monde a tort, qu'ils nous le prouvent, c'est encore eux qui bénéficieraient le plus de cette enquête. S'ils ne nous la donnent pas, ils porteront seuls la responsabilité de l'accident et de la famine d'eau qui s'en est suivie. VILLARS.

L'avenir est à Dieu

M. Asselin nous annonce qu'il est en train d'amasser le magot devant lui permettre de dire aux gens des vérités pas bonnes à entendre. Nous faisons des vœux pour que la fortune sourie au fringant président de la Saint-Jean-Baptiste, afin qu'il sorte du puits sa belle prisonnière. Mais je serais curieux de savoir à quel chiffre de fortune, il convient de déclarer son indépendance! Je doute même que ce Rubicon puisse être passé sans qu'on y laisse sa peau. J'en ai tant entendu dire: Vous verrez, plus tard, quand je serai riche, comme je serai fier, comme je ferai honneur à mes principes! Il leur est arrivé ainsi qu'à ceux qui, avant de partir pour l'autre monde, promettaient de venir nous donner des nouvelles de l'au-delà, ou ne les a jamais revus! Ceux qui se jettent dans l'enfer de la vie moderne, doivent laisser à la porte leurs espérances, leur idéalisme. Le fournaise ne rend pas ses victimes, ces lions de flammes ne rencontrent pas toujours des Daniels à kécher, c'est-à-dire des hommes inaccessibles aux tentations de la chair, sur qui l'ambition n'a pas de prise et qui savent repousser d'un geste dédaigneux la possession d'un monde chimérique: "Vade retro Satanas." Certes, il est facile de risquer sa gabelle de vie, de mettre en jeu un bien qu'on n'a pas, d'éloigner de ses lèvres une coupe dont on ignore les délicatesses ivresses, mais c'est un héros, inconnu en ce pays que de voir un homme arriver jongler avec ses millions pour réaliser les promesses de son printemps. De tous temps, la poésie et les millions se sont combattus et c'est la délicate poésie d'argent qui a été bréchée par le brut poids de métal. Est-ce qu'on peut, après avoir été bourgeois, redevenir poète? Oui, si la lourde matrone aimée par le mariage peut redevenir l'ingénue à la taille souple comme un jonc, si le potiron peut retourner à sa fleur aux calices doublés d'or comme un ciboire, si les vieillards peuvent muer en adolescents. Sauf Faust, qu'un coup de baguette de Méphisto, à pu seul ramener à la jeunesse, le philosophe a dit avec raison: on ne se baigne pas deux fois dans les mêmes eaux, on ne retrouve jamais l'enthousiasme et la fougue de ses premières années. Il faut, malgré soi, subir des ans à l'irréparable outrage: le front qui se dégarne, les tempes qui se creusent, les artères qui durissent et partant le cœur qui bat avec moins d'exubérance. Atrius-nous le même élan pour gravir les hauts sommets, le même désir effréné de toucher aux cimes, l'air d'aller, le souffle, les jambes nous manquent. L'esprit combatif, faute d'huile pour alimenter la mèche, ne jette plus que des lueurs intermittentes, comme un papillon fixé au mur par une épingle bat des ailes avec des soubresauts convulsifs avant-coureurs de la mort. J'ai vu des liras reverdir et fleurir à leur automne et des tisons couver sous la cendre, mais cette floraison n'était que passagère, ces braves languissantes s'éteignaient faute de chaleur. J'ai connu des fiancés qui disaient adieu à leur promesse pour aller lui conquérir l'or du Klondyke, les diamants du Sud-Africain et les pauvretés, lassés d'attendre, sont mortes de

chagrin. Leur robe d'épousée leur servit pour s'envelopper. Est-il plausible qu'après avoir passé une partie de sa vie à compter des pièces d'or, à manipuler des billets de banque, on prenne encore plaisir à effeuiller en rêve les corolles des étoiles pour savoir le mot de la torturante énigme et qu'on trouve une volupté à sentir sur ses tempes le froissement soyeux des lèvres de la muse? Je voudrais le croire, mais l'expérience du passé m'effraie. Je constate tant de ruines autour de moi, où jadis riaient de jolies mousinettes fleuries de roses grimpantes, où chantaient des sources. Je vois tant de poètes gras comme disait Sarah Bernhardt, tant de philosophes repus qui ont rassasié à l'auge de pois, la faim qui dévorait leurs entrailles. La prospérité est le tombeau du talent comme le mariage est le tombeau de l'amour. Voyez nos libéraux d'autrefois, ces lutteurs, ces héros, ces martyrs, le succès en a fait des Pantagruel! Est-ce que tout cela ne fait pas trembler sur le sort de ces bien intentionnés, mais imprudents combattants qui remettent leur épée flamboyante dans le fourreau, réservant pour plus tard les escarmouches, les passes-d'armes à la d'Artagnan, les pétarades de la mousqueterie bien nourrie, car à vingt ans la poudre ne manque pas, le courage non plus. Qui sait si alors la belle mine ne sera pas rouillée ou bréchée, si l'on n'aura pas fait tomber le combattant dans quelque embûche où il sortira mutilé, abîmé, perdu pour nous! Qui peut se vanter de posséder l'avenir, quand à peine si l'on est son maître du présent. L'avenir, l'avenir mystère, Toutes les choses de la terre, Ne sont jamais posés sur nos toits... Que comme l'oiseau sur nos toits... Vous me citeriez des poètes riches, des œuvres de valeur écloses dans des milieux luxueux, des fleurs de serre aussi riches en couleurs que les fleurs des champs, mais la fortune leur est venue comme une récompense, à ces vaillants. Ils n'avaient pas laissé éteindre en leur cœur le feu sacré. L'avenir, au contraire alimenté toujours dans l'incertitude pour détourner la sève de son cours naturel et faire du sucre, plutôt que de pousser de nouveaux rameaux, de nouvelles feuilles, bruisant abri des oiseaux, parol des amoureaux! Mais enfin tout dépend des ressources de chacun, de la trempe des âmes d'un acier assez pur pour résister à l'action pulvérisante des ans, à l'influence pernicieuse de l'or, tel peut doubler le Cap Eternité où des milliers d'autres ont été broyés sous la dent des écueils. Toutefois, si je connaissais ceux qui ont de la foi, qui croient avoir mieux à faire que de s'empresser comme des oies, de "faire du lard", je leur dirais dépensez incessamment votre avenir, émettez à ceux qui sont avides de dévouement, les grains de mil de la vérité, ne remettez pas au lendemain, la belle action que vous pouvez accomplir tout de suite. De ces choses plus en donne, plus on est riche. Allez sans compter, l'occasion perdue ne revient plus. N'oubliez pas un avenir problématique, demain, c'est peut-être l'abandonnée, c'est peut-être aussi la fertilité. N'avez pas aux vieilles filles les mystères involués de leur virginité, et ces trembleurs qui repoussent le ciel de la vie avec ces amertumes, mais avec son nectar, aussi, parce qu'ils ont peur d'eux-mêmes et se défient de leur force d'endurance. S'il est écrit que nos hommes doivent s'écher sur pieds avant d'avoir domé

Carnet d'un ignorant

"Le latin se meurt! Le grec est mort." Bossuet. Moi, tout de même, j'en fais sans doute l'aveu, j'ai bien envie de verser deux larmes sur les malheurs de ces deux illustres personnages qui, à eux seuls, remplissaient tout le programme de nos études classiques. Plus de latin, partant plus de joie; et plus de grec, partant plus de gloire! Hélas! ils auraient dit, tous deux, avoir le meilleur sort. Et s'ils sont morts, ou presque, si tôt, à la fleur de l'âge, c'est l'avenir été trop douillet. La leur avait tout sacrifié à eux alliant tous en jansénisme de dépit; l'histoire en pleurant de rage dans son coin; à géographie s'était résignée à s'allier réfugiée dans les écoles élémentaires; quant aux langues vivantes, français, anglais, allemand, elles n'arrivaient même pas à se nourrir des miettes qui tombaient de la table de ces deux joyeux enfants d'Épicure. Tandis que nous, avec notre connaissance des langues mortes, nous sommes d'un côté, nous envions les privilégiés des autres races. Nous sommes peut-être un peu faibles dans les nécessités de la vie moderne; mais nous pouvons nous consoler en songeant que nous serions magnifiques, si le moyen-âge était encore de mode. Nous n'avons pas à un haut degré le sens des affaires, ni celui de l'industrie; les sciences ne sont pas notre fort; les mathématiques nous écoeurent; les langues vivantes nous choquent; les études psychologiques nous horripilent; mais, du moins, nous pouvons nous reposer de nos fatigues en lisant dans leur texte — avec traduction justilicénaire — l'Énéide, les Catilinaires et la Guerre des Gaules. Nos avocats ne manquent jamais de dire, avec un énoncé charmant: "Dura lex, sed lex!" Nos médecins agrémentent leurs consultations du fameux adage placé au bon endroit: "Mors sana in corpore sano". Nos notaires y vont avec un naturel incomparable de leur "Verba volant, scripta manent." Et il n'est pas de dentiste qui ne se gène pour parodier Virgile, et chaque fois qu'ils examinent la bouche d'une vieille fille, vous les entendez grommeler: "Ruridentes in gurgite vasto!" Cette atmosphère embaumée de latin met, de l'agrément dans la vie d'un peuple, surtout lorsque ce peuple a le lourd fardeau d'une mission providentielle à remplir; on somme, c'est de la poésie, et de la poésie d'autant plus subtile qu'elle est dans la langue des Tibère et des Néron. Et ce n'est là qu'une faible image de ce qu'eût été la vie de nos arrière-petits-neveux, si grec et latin eussent continué à être tout le programme de

nos vingt-cinq ou trente collègues classiques. Tous auraient pu se vanter de savoir Homère et Virgile comme nulle personne de France; tous, depuis le plus humble bedeau jusqu'au plus illustre cocher de fiacre. Songez donc qu'une petite bonne eut tenu tête à sa maîtresse en un latin tout autre qu'un latin de cuisine. Nos arrière-petits-neveux, hélas! n'en sauront rien: ils ne seraient que vulgaires citoyens dignes de leur temps et dignes de leur siècle — jusqu'enfin le siècle fait partie du temps! — et leur vocabulaire aura le son argentin des pièces d'or, mais non le bruit sonore des mots latins. Et la faute en sera à la charge des réformateurs néfastes qui s'agitent de nos jours. Et qui sait si j'en suis pas! Je m'en va; de ce pas faire mon exaucé de vos vœux.

Népomucène HEBARDOT
LA DEFAITE DU DOCTEUR FREELAND
La défaite du docteur Freeland comme commissaire d'écoles à Ottawa a causé toute une sensation parmi nos compatriotes de la capitale et parmi les Irlandais qui ont quelques notions de largeur d'esprit. Ceux qui le combattait voulaient surtout atteindre l'homme qui s'est prononcé pour le maintien des écoles françaises et l'on a vu des prêtres irlandais faire contre lui une canabie acharnée. Leur lutte fut tellement ouverte que l'on vint d'adresser une plainte contre ces messieurs qui font partie de l'université, au provincial des Oblats à Montréal. On ne saurait avoir assez de mépris pour ces ennemis de notre langue. Que des professeurs d'université se liquent ainsi contre une langue, la langue française, la langue de la culture, par excellence, cela ne se voit encore que dans notre pays. Nos compatriotes d'Ottawa devraient s'entendre et mener la chose aussi loin que possible.

Le cachot noir à Bordeaux

UNE ATROCITE DU MOYEN-AGE

Le bel acte d'humanité de Mgr Bruchési demandant et obtenant l'adoucissement de certaines peines barbares imposées à quelques prisonniers de Bordeaux ramène devant le public la question de la suppression complète de ces punitions. L'intervention de l'archevêque de Montréal a révélé qu'un jeune garçon de 17 ans, ne jouissant pas de toutes ses facultés, avait été enfermé dans des cellules noires, parce qu'il chantait. Un autre malheureux pour une offense quelconque avait été condamné à un mois de cachot noir. Mais c'est suffisant pour rendre un homme fou. Ces traitements sont dignes du moyen-âge et de temps plus reculés encore. Sans doute, nous comprenons qu'en certains cas, il faille user de grandes sévérités avec quelques-uns des condamnés qui sont des êtres dangereux, mais l'on devrait tout de même se rappeler que sont des êtres humains et l'on ne devrait pas avoir le droit de leur imposer pour des peccadilles un martyre comme un mois de cachot noir, songez-y, un mois en pleines ténèbres dans une cellule toute petite, avec une planche pour lit du pain et de l'eau comme nourriture. C'est atroce et nous demandons au procureur-général de faire cesser un état de choses aussi révoltant. M. Langlois, député de Saint-Louis, a reçu du Canadian Club de Montréal une lettre l'invitant à faire un conférence, au dinner du 2 février, sur l'insurrection publique dans la province de Québec. M. Langlois a accepté cette invitation. UN REFERENDUM Le "Herald" comme la plupart des journaux d'ailleurs ont mis le peuple en garde contre l'achat de la Montreal Water & Power qui se trame mystérieusement depuis quelques jours au Château Frontenac à Québec. Mais le "Herald" nous semble sonner une cloche nouvelle et très pratique; il demande que la question de cet achat soit soumise au peuple. Le "Pays" se rallie à cette idée, car serait, croyons-nous, une excellente manière d'enlever à toute cette affaire le voile de mystère qui l'enveloppe. Nous admettrons sans trop de difficultés la nécessité de cet achat par la ville de Montréal, mais, comme le dit fort bien le "Herald", nous ne devrions pas nous laisser dicter les conditions du contrat par la compagnie.



LA MEME EDUCATION QU'IL Y A 300 ANS

C'est ce que reçoivent encore les jeunes Canadiens-Français dans les collèges classiques

UN JOURNAL CASTOR DE JOLIETTE EN FAVEUR DE LA REFORME DES PROGRAMMES

L'opinion de Sir Wilfrid Laurier sur nos collèges

La polémique autour de la question des collèges et des études classiques se poursuit toujours. L'un après l'autre, tous les journaux français y sont venus et le "Soleil" lui-même prenait cette semaine une position nette en faveur de réformes. Nous publions l'opinion du "Soleil" dans une autre page.

Mais, mieux que le "Soleil" qui n'a jamais pu, en dépit de flagorneries, parfois assez basses, se défendre d'un certain esprit nuancé de libéralisme, un petit journal castor de Joliette, l'"Action Populaire", dont les injures nous ont quelquefois honoré, entre en danse et demande lui aussi des réformes.

Voici quelques entrefilets détachés d'un long article de sept ou huit colonnes:

"Pour répondre aux besoins que ressentent les étudiants qui sortent des collèges, il faut donc y enseigner plus d'anglais, il faut même forcer les élèves à l'apprendre, car ils ne sont pas sensés en comprendre la nécessité dès le collège. Il faut remanier le programme de manière à ce qu'ils sachent parler anglais comme malgré eux."

"Nous ne sommes pas contre tout l'enseignement classique, mais nous sommes contre la nécessité du grec et du latin pour former un bon avocat, un bon médecin, nous sommes pour l'enseignement des langues qui préparent l'étudiant à la vie."

"Voilà qui est net et nous espérons que l'on n'osera plus, puisque l'idée défendue par le "Pays" l'est aussi par des journaux "castors", dire que nous sommes animés, quand nous demandons des réformes sérieuses dans le programme des études classiques, d'un esprit sectaire et que c'est la haine de l'Eglise qui nous pousse."

"L'"Action Populaire" dit avec raison que nous ne devons pas en vouloir

au clergé si nous n'avons que cette instruction classique, car c'est en somme une charité qu'il fait d'accepter dans ses collèges des jeunes gens qui se destinent aux professions libérales. N'oublions pas que le but des collèges est de former les jeunes gens qui veulent être prêtres.

Et voici l'ingénieuse comparaison que fait ce journal:

"Le cas ressemble quelque peu à une famille noble qui accepterait de donner l'éducation à un enfant pauvre. Viendra un heure où assez fort pour pourvoir à sa subsistance, cet enfant quittera à regret le palais qui l'a si généreusement hébergé. Il souffrira d'avoir reçu une éducation peu en rapport avec sa condition future. Cependant il sera infiniment reconnaissant des services inappréciables qu'on lui aura rendus, car seul, il eût été fort plus mal préparé au lendemain."

Cela nous ramène à l'opinion de l'hon. M. Gariépy dont nous parlions la semaine dernière:

"Pour rien au monde, je ne voudrais me dispenser de l'instruction et de la formation que j'ai eu l'avantage de recevoir."

Mais nous en sommes tous là. Nous sommes heureux les uns et les autres de ce que nous avons eu, mais cela ne doit pas nous aveugler au point de croire que c'est encore ce qu'il y a de mieux au monde.

Dans notre pays où tout est à organiser, nous avons bénéficié, nous tous qui avons reçu une éducation classique, de la meilleure instruction que nous puissions obtenir dans la province. Il n'y a encore que les phénix de la "Vérité" pour envier leur mentalité aux illettrés.

Car, enfin, si nous n'étions pas allés au collège classique, nous aurions fait des études commerciales dans des institutions spéciales et l'"Action Sociale" ne se gênerait pas pour dire que ces institutions ne valent pas cher.

Evidemment que pour rien au monde je voudrais me dispenser de l'éducation classique que j'ai reçue, mais ce que j'aurais donné, par exemple, il y a dix ans, pour avoir des notions

plus précises sur les affaires, et ce que je donnerais aujourd'hui pour avoir en cette instruction plus pratique, plus mêlée aussi.

Il y a beaucoup de réformes à faire dans le programme de nos collèges classiques.

Mais l'on devrait tout de même donner à chacun l'occasion de pouvoir s'instruire comme il l'entend.

Ainsi, il y a dans la province de Québec une vingtaine de collèges classiques. Eh bien! gardez-en quinze à leur destination actuelle et dispersez-en cinq dans les divers districts auxquel on donnerait un programme tout différent, basé sur l'enseignement des langues vivantes, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, des sciences, bref des études qui peuvent convenir à un jeune homme qui vivra en plein vingtième siècle.

Repartissez ce programme sur six ans, comme le cours classique de Rigault, et l'on verra que les jeunes gens qui sortiraient de ces institutions vaudraient ceux qui auront fait des études classiques.

Nous soumettons cette idée, sans lui donner plus de valeur qu'elle n'a; mais nous sommes prêts à accueillir toute autre idée.

Ce qu'il faut absolument, c'est sortir de la routine où nous nous enlisons tous les jours.

Au vingtième siècle, l'on donne encore aux jeunes Canadiens-Français la même éducation, on ne s'en fait que recueillir les jeunes Français vers le quinzième ou le seizième siècle. Ce n'est pas normal.

Ce n'est pas avec une telle instruction que l'on se trouve armé pour la vie, surtout en Amérique. C'est ce qu'a compris Sir Wilfrid Laurier lorsqu'il demandait, lui aussi, la réforme de nos collèges classiques, en octobre 1909, à la pose de la pierre angulaire de l'École Technique à Montréal.

"Je me proclame l'admirateur, dit-il, de l'éducation pratique, pour en avoir moi-même bénéficié, car c'est à elle que je dois tout ce que je puis avoir d'instruction et de connaissances. Si j'avais un reproche à faire au sujet de l'enseignement de nos collèges, ce serait qu'il n'est pas assez élevé qu'il n'est pas à y a quarante ans. Peut-être est-ce une illu-

sion, parce que je demeure le même tandis que tout change autour de moi et que je ne vois plus avec mes yeux de vingt ans. Il me semble cependant que le niveau des études ait plus élevé dans ce temps-là. Mais quand je dis le niveau, je ne dis pas le programme. Si j'avais voix au chapitre, je ne changerais rien, ni le grec, ni le latin, ni la philosophie scolastique. Je n'ajouterais qu'une étude plus approfondie des langues vivantes, de l'anglais. Si on voyait Shakespeare, Milton, Macaulay traduits et étudiés à fond; si l'on faisait pour eux ce que l'on fait pour Cicéron, Tacite et Salluste, je crierais très haut ma satisfaction.

Notre système d'éducation classique, il me semble, ne suit pas suffisamment les changements de notre société. L'éducation donnée dans nos collèges au mérite sur lequel reposent tous les autres, elle donne une bonne société, mais elle ne remplit pas tout à fait le cercle des connaissances qu'il nous faut aujourd'hui.

Il nous faut changer nos méthodes. J'en suis au point où l'on est porté à réhausser le passé, un peu au-dessus du présent.

Nous sommes à l'époque où un mouvement nouveau s'est opéré dans les idées et où toute une révolution a perfectionné la science. Tellement que l'on peut dire avec le poète:

"Et quel temps fut jamais si fertile en miracles."

Et cependant, nos jeunes gens reçoivent encore, comme je le disais plus haut, à peu près la même éducation que les jeunes gens d'il y a trois et quatre cents ans.

N'est-ce pas une anomalie que les autorités de nos collèges classiques consultent les laïques et elles verront que la majeure partie des nôtres réclament aujourd'hui une saine réforme des programmes qui sont plutôt surannés.

Jean Brunson

BONS VIEUX SCOTCH WHISKIES

de FRASER

Les Scotch de Fraser comptent parmi les whiskies les plus populaires et les meilleurs aujourd'hui. Ils viennent directement des distilleries Baivie et Glenfiddich, dans le Banffshire, en Ecosse, à trois âges différents — 5, 10 et 15 ANS. — Ce sont de purs whiskies d'orge distillés d'après les meilleures méthodes et ils ont un saveur qui est riche et douce. Le favori des connaisseurs.

Les whiskies de Fraser sont tous embouteillés en Ecosse et il n'y a aucune marque supérieure à ces trois-là d'envoyés au Canada:

- Fraser's Fine Old (5 ans de fut)
- Fraser's Liqueur Gold Label (10 ans de fut)
- Fraser's Best Procurable (15 ans de fut)

DEMANDEZ LES SCOTCH DE FRASER.

FRASERS, LIMITED

Epiciers en gros et marchands de vins.

23-30-32 RUE BENOIT MONTREAL

OCCASIONS DE PIANOS

- BEHR BROS. N. Y.** Grand cabinet, riche caisse d'acajou, ton superbe, presque neuf, prix régulier \$600. Maintenant... **\$325**
- WORMWITH.** Grand Cabinet, magnifique caisse en acajou, 7-13 octaves, ton riche, presque neuf. Réduit à... **\$245**
- LAYTON BROS.** Grand Cabinet, riche caisse en acajou, 7-13 octaves, ton agréable, condition parfaite. Une chance... **\$215**
- WEBB.** Piano droit, caisse unie, pleine portée, excellent ton, bonne condition. Occasion à... **\$195**
- SCHIEDMEYER.** Piano cottage, caisse en bois de rose, pleine portée, action et ton excellents... Réduit à... **\$175**
- MASON & RISCH.** Grand carré, 7-13 octaves, ton riche, action parfaite. Seulement... **\$125**
- SCHIEDMEYER.** Grand piano de salon, caisse en bois de rose, 7 octaves, très bon ton, condition excellente. Coût \$800. Occasion spéciale... **\$95**
- STODART.** Piano carré, belle caisse en bois de rose, action et ton excellents, en parfait état. Occasion... **\$90**

Si vous ne pouvez venir, écrivez pour avoir nos catalogues et notre liste de prix.

LAYTON BROS.

LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS DE MONTREAL

550, rue Ste-Catherine Ouest (Angle Stanley)

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN-DENTISTE
389, Rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616
De 9 hrs à 5 hrs tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hrs à 9 hrs du soir.

ARGENT A PRETER

Nous avons deux sommes de \$5000 chacune à prêter sur première hypothèque sur propriété à Montréal.

Nous demandons des offres.

The Cradock Simpson Company,
THE TRANSPORTATION BUILDING
Main 8090. 120, Rue Saint-Jacques, Montréal.

Lorsque vous donnez votre commande insistez pour avoir la

Lager Bohemian Ekers'

Tous les épiciers et restaurants le vendent en bouteille d'une chopine et d'une pint.

The National Breweries, Limited.

Pour vos impressions, téléphonez **MAIN 1698**

LA BIBLIOTHEQUE DE MONTREAL

Nous ne demandons pas un édifice qui éclipse les pyramides

Mais il faut d'abord une maison centrale, avant de songer à une demi-douzaine de bibliothèques de quartiers.

Après des années de tergiversations, de reculeuses le site de la bibliothèque municipale a été enfin choisi. Il n'entre pas dans nos vues de le discuter. Il a le double mérite de ne rien coûter à la ville et de se trouver dans l'est, c'est-à-dire dans la partie de Montréal qui a le plus besoin de bibliothèque, pour la raison qu'il n'y en a pas.

Nous échappons au cauchemar qui nous hante depuis si longtemps et Montréal aura sa bibliothèque. Nous n'entendons pas qu'on pyramide, mais un monument qui éclipse les pyramides, mais un édifice spacieux, moderne, aéré où les lecteurs trouveront le confort plutôt que le luxe. Nous préconisons également le système de salles de lectures disséminées dans les principaux quartiers de la ville, en même temps que des bureaux d'échange pour les livres, mais après que la bibliothèque centrale sera construite. Il est entendu que dans une bibliothèque le chercheur doit trouver sous la main tout ce dont il a besoin pour travailler avec fruit et qu'il perdrait un temps précieux à se promener de bibliothèques en bibliothèques pour trouver les divers matériaux dont se compose le ouvrage littéraire historique ou artistique. Ainsi on ne peut éparpiller la bibliothèque Gagnon aux quatre coins de la ville, ni séparer les relations des Jésuites en tronçons, ni multiplier les œuvres d'art de Racine dont les deux volumes sur l'enluminure coûtent quatre-vingt dollars.

Le McGill, malgré ses richesses, reste une bibliothèque universitaire fermée aux masses, inaccessible par sa situation aux lecteurs de tous les quartiers. Laval, bien qu'un centre de la ville, est une bibliothèque privée où l'ouvrier n'ose se risquer parce qu'il ne se sent pas chez lui, parce qu'il n'aime pas à coudoyer des hommes de profession, parce qu'il croit que sa blouse jure à côté des habits noirs.

Une bibliothèque purement littéraire ne répond pas à nos besoins, aux besoins d'un jeune pays. Le roman est un attrait, un trébuchet pour attirer les intelligences, il conduit inévitablement aux lectures sérieuses. Tel qui a commencé par lire de l'Alexandre Dumas il y a quelques années par une progression insensible que le bibliothécaire a su diriger lit aujourd'hui, du Faguet, du Jules Lemaitre, de l'Anatole France, etc.

Je comprends qu'on établisse de côté et d'autre des dépôts de livres, dont la plupart seront des romans, de la littérature populaire, de la science vulgarisée pour développer le goût de la lecture et amuser les loisirs de ceux qui en ont, mais pour l'éduqué, pour celui qui veut le devenir, le bibliothécaire le travailleur sérieux, il lui faut une bibliothèque complète qui le renseigne sur tout.

C'est le temple de la science qui manque ici. Nous avons des cabinets de lecture proussiens dont nous ne contestons pas l'utilité, mais leur outillage est incomplet. Le Fraser a rendu de grands services à notre population en contribuant à la diffusion des ouvrages des grands maîtres, mais il a peu de livres techniques, de volumes de référence et qu'un nombre restreint de livres canadiens.

Le McGill, malgré ses richesses, reste une bibliothèque universitaire fermée aux masses, inaccessible par sa situation aux lecteurs de tous les quartiers. Laval, bien qu'un centre de la ville, est une bibliothèque privée où l'ouvrier n'ose se risquer parce qu'il ne se sent pas chez lui, parce qu'il n'aime pas à coudoyer des hommes de profession, parce qu'il croit que sa blouse jure à côté des habits noirs.

Une bibliothèque purement littéraire ne répond pas à nos besoins, aux besoins d'un jeune pays. Le roman est un attrait, un trébuchet pour attirer les intelligences, il conduit inévitablement aux lectures sérieuses. Tel qui a commencé par lire de l'Alexandre Dumas il y a quelques années par une progression insensible que le bibliothécaire a su diriger lit aujourd'hui, du Faguet, du Jules Lemaitre, de l'Anatole France, etc.

Ce qu'il nous faut c'est une bibliothèque générale d'abord, comme on a des maisons de gros pour alimenter le commerce du détail, comme il faut des maisons-mères avant d'avoir des maisons provinciales, en un mot commencer par le commencement, ce qui n'est pas dans nos habitudes.

Des cabinets de lecture, on n'en a pas un pressant besoin puisque nous n'en sommes pas complètement dépourvus, c'est le foyer qui fait défaut pour les aliments, le fleuve où tous les petits ruisseaux doivent prendre leur source pour porter en tous sens la fécondité.

Des intéressés vous diront qu'il ne faut pas municipaliser les bibliothèques, mais plutôt distribuer le magot entre les institutions existantes. Ces gens n'ont pas su tirer des événements des leçons utiles. Serons-nous plus riches quand l'argent que nous destinons à la bibliothèque sera distribué entre cinq, dix institutions privées? Comment contrôler l'argent que nous aurons semé d'un bord et de l'autre? Serons-nous bien reçus d'aller mettre notre nez dans les livres et dans les affaires des autres? A quelles ruses n'aura-t-on pas recours pour nous prouver qu'au bout du jour l'argent de la ville a été employé pour le sifus qu'on l'a donné. Ce n'est guère flatter de prétendre que nos échevins ne sauraient administrer une bibliothèque. D'ailleurs on ne leur demande pas tant que cela, pas plus qu'on exige qu'ils dressent des plans pour le futur aqueduc et qu'ils traacent les devis des canaux d'égoût. Ce qu'on veut, c'est qu'ils aient la haute main sur les fonds de la ville; on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

P. P.

Montreal et Tananarive

La capitale de Madagascar plus avancée au point de vue intellectuel que la Métropole du Canada

Monsieur le directeur,

Vous vous étonnez, il y a quelques semaines, de ce qu'Halifax, une ville d'importance secondaire comparée à Montréal, ait un musée. Je lis à l'instinct dans un journal français "L'Homme Libre" que Tananarive, la capitale de Madagascar, aura bientôt un musée de peintures qui contiendra 350 œuvres signées des plus grands artistes de l'époque contemporaine.

Je suis sûr que la plupart des Canadiens seraient absolument et fustigés à quelque un allant devant eux comparer le Canada à Madagascar et ils n'auraient raison. Et Tananarive, la capitale de cette colonie française, n'avait il y a quinze ans qu'une population de 60,000 habitants dont à peine 5,000 Européens. Quelle est la population aujourd'hui de l'île et de sa capitale? Je ne saurais dire directement, mais ce que je puis affirmer, c'est que Tananarive n'a certainement pas 100,000 habitants dont un plus dixième est européen. Eh bien! l'on trouve

dans cette ville un musée historique, un musée commercial, une bibliothèque, un théâtre municipal, un observatoire astronomique, etc., etc.

Et voilà que M. Louis Dumoulin, un Français éminent, a pu réunir pour la création d'un musée d'art moderne, trois cent cinquante toiles des plus célèbres artistes de nos jours.

Au point de vue intellectuel, une ville comme Tananarive, située aux confins de l'Afrique, dans l'île de Madagascar, serait plus donc plus avancée que Montréal.

N'est-ce pas honteux pour nous, Monsieur le directeur?

Ah! comme vous avez raison de flageller l'inertie de nos compatriotes!

Continuez! Votre œuvre suscite de l'enthousiasme chez tous les hommes libres.

Bien à vous,
Un admirateur du "Pays"

Montréal, 13 janvier 1914.

(*)

Un exemple à suivre

L'écouit de la vie augmente sans cesse en Allemagne tout comme au Canada et naturellement ce sont les ouvriers qui en souffrent le plus.

Certains usines et fabriques allemandes ont, pris récemment, une décision qui les honore et qui allège beaucoup le poids de la misère et des souffrances de leurs ouvriers: elles achètent des denrées et des victuailles au prix du gros pour les revendre ensuite à leurs ouvriers à des prix modiques. Et la réduction est appréciable.

L'exemple pourrait être suivi dans notre pays pour le plus grand avantage des classes pauvres.

(*)

A NOUS LA GLOIRE

La ville de Saint-Hyacinthe étudie en ce moment le projet de créer une bibliothèque municipale.

Une ville de mille habitants est en train de faire la leçon à Montréal.

Et d'ailleurs Westmount, notre voisine, qui n'a pas 25,000 de population, possède déjà une magnifique bibliothèque.

A Montréal, la gloire de rester en arrière.

(*)



CE PROJET

L'Association des Manufacturiers vient de condamner le projet d'une exposition universelle à Montréal en 1917.

Cette association a qualité pour se prononcer sur l'opportunité de faire aboutir pareil projet.

(*)

IL AURAIT DU

L'hon. M. Monk croit que le gouvernement fédéral devrait s'atteler à une série de travaux d'urgence qui coûteraient quelque chose comme \$520,000,000.

Nous est avis que M. Monk aurait dû en commencer quelques-uns pendant son court stage au ministère des Travaux Publics.

(*)

DE BEAUX JOURS

Les dépêches annoncent que le cardinal O'Connell succédera au Cardinal Rampolla comme archevêque de Saint-Pierre de Rome.

Si cette nouvelle se confirme, Mgr Walsh et Mgr Fallon n'auront pas à se plaindre et il y aura de beaux jours pour les Franco-Américains aussi bien que pour nos compatriotes de l'Ontario.

(*)

NOTRE OPINION

A propos du refus des commissaires des licences de renouveler les licences des cafés de nuit, le "Mail" disait l'autre jour:

"Il est plus que douteux que la suppression de ces quatre endroits n'apporte à notre ville une notable régénération morale."

C'est absolument l'opinion du "Pays."

(*)

CE QU'ON FAIT A TORONTO

Le conseil municipal de Toronto se rendant compte de la misère qui sévit dans cette ville, et voyant le nombre de gens inoccupés faute d'emploi, vient de voter une première appropriation de \$25,000 pour réparer l'ouvrage à autant de malheureux que possible.

La ville de Toronto leur fera faire une foule de travaux nécessaires.

Les mêmes conditions existent à Montréal et elles sont peut-être encore pires qu'à Toronto.

Notre conseil ne trouve-t-il pas là un bon exemple à suivre?

(*)

UNE TRES BONNE IDEE

M. Monk, dans sa longue entrevue au "Devoir" mercredi dernier, préconisait la création d'un corps spécial, indépendant, qui jugerait de l'utilité, de la nécessité et du coût des travaux publics demandés ici et là par tout le pays. Actuellement, c'est le ministre qui est le juge en dernier ressort et les travaux se trouvent ainsi à subir bien des influences et à se ressentir fortement de la politique.

L'idée de M. Monk est certainement très bonne et nous croyons qu'elle devrait être mise en pratique.

(*)

LEÇON DE TOLERANCE

L'abbé Lemire est le seul prêtre siégeant au parlement français. Ce parlement qui, au dire de nos réactionnaires, ne serait qu'un foyer d'anti-cléricisme, de libre-pensée et de franc-maçonnerie, vient de désigner M. Lemire comme l'un de ses vice-présidents.

Il y a dans ce choix une jolie leçon de tolérance à nos congats intransigeants.

(*)

QUE FAUDRAIT-IL FAIRE ?

L'Ordre des Forestiers Indépendants a fait publier la semaine dernière de grandes annonces dans la plupart des journaux pour prouver que l'Ordre a une magnifique position financière.

Tout le monde le croira sans peine. D'ailleurs, si ce n'était pas vrai, ce ne serait pas faute d'avoir pris tous les moyens pour y arriver, peu importe les loyers.

Si, après l'injustice ériante faite par l'Ordre à tous ses vieux membres, la situation de l'Ordre n'était pas très bonne, que faudrait-il donc faire?

(*)

UN MOT

A la bénédiction de l'église de Saint-Eusèbe, dimanche dernier, Mgr Bruchési a publiquement félicité Sir Lomer Gouin et ses collègues pour leur collaboration à la cause de la tempérance.

Ces fleurs jetées à un chef libéral dans une église de Montréal nous remettent en mémoire le mot d'un député conservateur qui, durant un jour de l'an dernier à l'archevêché, dit à Mgr Bruchési sa hâte de voir arriver le parti conservateur au pouvoir.

—Mais, pourquoi avez-vous tant hâte, demanda l'éminent prélat.

—Pour avoir les évêques de notre bord, répondit le député conservateur, qui est un pince-sans-rire.

(*)

SA CLIENTELE

Le "Pays" survit allégrement aux coups qu'on a voulu lui porter.

Notre tirage et notre publicité se comportent magnifiquement. Tous nos amis nous sont restés fidèles.

C'est ce qui met en rage les congats de l'"Action Sociale."

Aussi, ce journal prend un plaisir infini à reproduire en janvier des mandements lancés en septembre et octobre.

Notre confrère semble avoir peur de nous voir entamer sa propre clientèle puisqu'il ne sait plus ni qui dire ni quoi faire pour la mettre en garde contre le "Pays."

(*)

Le "PAYS"
BUREAUX: 87, Notre-Dame Ouest, Montréal
TELEPHONES: Rédaction: MAIN 6765 Administration et publicité: MAIN 3557
Prix de la bonnement: \$1.00 PAR ANNEE.

LE PAYS

PRENEZ L'HABITUDE

de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du

"CAFE REGAL"

Coin Ste-Catherine et St-Jasite
JOS. GRAVEL, - - Président et gérant.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

L'EVOLUTION

Le Manuel de l'abbé Huard apprécié aux Etats-Unis

La revue américaine "Science" consacre, dans son numéro du 9 janvier, plus de deux pages au manuel de Géologie de M. l'abbé Huard, et particulièrement au chapitre qui a trait au Transformisme. L'article n'est pas précisément une critique; l'auteur semble plutôt s'amuser follement des arguments de M. l'abbé Huard contre le Transformisme; il se contente donc de faire partager sa gaieté à ses lecteurs en leur servant, sans commentaires, presque tout le chapitre en question.

"Time, after all," dit l'auteur de cet article, tout-à-fait au début, "is a matter of relativity for most of us. To-day, under circumstances, may really be yesterday. A little scientific book of the time of the middle of last century—a few years, say, after the publication of Darwin's "Origin" has just come under my eyes. But it could not have come much before because its title page bears the imprint, "Quebec, 1913."

"It is a little text-book (in French) of geology: "Abrégé de Géologie," par l'abbé V. A. Huard, A.M., Directeur du Naturaliste Canadien, Conservateur du Musée de l'Instruction Publique, et Entomologiste Officiel de la Province de Québec."

Après avoir cité, comme je l'ai dit, presque dans son entier l'argumentation du Traité de Géologie, l'auteur termine comme suit:

"To add anything to this is to produce the anti-climax. Yet it must be noted that abbé Huard's text-book is not a gene wholly without criticism in French (Canada). In "LE PAYS" of Montreal a writer took some exception to the abbé's position on evolution. "LE PAYS" was reprimanded by the Archbishops of Montreal and Quebec and the reading of the journal interdicted. In "LE NATURALISTE CANADIEN" (October 1913) (his own paper) the abbé Huard refers appreciatively to adds, they and even most geologists of the English language and protest-arguments of the writer in "LE PAYS" which remains in his memory is, that the best geologist of the United States believe in evolution. The abbé justly remarks that the arguments does not seem to him overwhelming. For he adds, they and even most geologists of the English language and prestant faith are partisans of evolution because of their lack of philosophic and religious instruction."

Cela nous prouve que le livre de M. l'abbé Huard et sa revue "Le Naturaliste Canadien" sont en train de porter au loin la grandeur et la gloire de la science canadienne-française. Et l'on ira dire ensuite que ce sont les rédacteurs du "Pays" qui dénigrent notre race auprès des autres nations!

A. D'ALBERT.

... Offre à ton meilleur ami un verre de

Medicinal Brandy "Sanator"

A. Perodeau & Co. Cognac (France)

Notes et Réminiscences

Au sujet d'une note parue dans le "Pays"

Le lecteur a remarqué que le "Pays" n'a pas enregistré toute innovation au McGill, surtout celles qui touchent, par quelque point, aux intérêts de gens qui n'appartiennent pas à la langue ou à la croyance dominantes dans notre grande université canadienne. En agissant ainsi, notre journal marque une légitime reconnaissance, et puis, par la même occasion donne un coup d'aiguillon dans le croupion de notre Laval. Savez-vous, entre nous, que c'est de ces petits coups d'aiguillon que sont venus la plupart des innovations heureuses consenties par Laval? On ne nous en donne pas le mérite, qu'importe... Le bien porte en soi sa récompense.

Dans son dernier numéro le "Pays" publiait, vous vous en souvenez, la note que voici:

"L'Université McGill a l'intention d'ajouter à ses cours de langues modernes une chaire d'espagnol. "Quand verrons-nous Laval étendre ainsi son champ sur toutes les branches du savoir et de la culture?"

Et ça m'a donné l'idée de remettre la main sur un article de Stéphane Lauzanne, directeur du "Matin," de Paris, article intitulé "Comment ils font des hommes" et écrit après qu'il eut visité la Columbia University, institution de laquelle, paraît-il, McGill tend à se rapprocher le plus possible, et réussissant fort bien, d'ailleurs.

Columbia University est une institution new-yorkaise. Ses commencements ne manquent pas de singularité. D'abord, on en parla plus que 50 ans avant de la commencer et ce fut au moyen de loteries autorisées que l'on rechercha les premiers fonds, lesquels n'arrivèrent qu'à \$1,700 cinq ans après. Mais il faut dire que cela se passait vers 1750. Ce sont les rivalités entre sectes qui empêchèrent le projet d'arriver à aboutissement. Enfin, le noeuil gardien fut tranché grâce à cette décision: qu'il n'y aurait pas de faculté de théologie;

Détail à noter: il y a toujours eu des catholiques dans le bureau des directeurs et, pendant un certain temps, un célèbre rabbin juif. Or, en 1908, quelqu'un dit à Stéphane Lauzanne: "Allez donc voir Columbia University, c'est très curieux." Notre confrère parisien ne manqua pas d'aller voir cette chose qu'on lui annonçait comme extraordinaire dans un pays où à peu près tout est extraordinaire. Passons-lui la plume un instant:

"Columbia University s'étend à bas, au nord de New-York, et elle comprend quinze, vingt bâtiments, je ne sais plus... Elle a ses églises, sa bibliothèque, ses jardins, son bureau de poste et de télégraphie, son salon de coiffure, ses réfectoires, ses pavillons, ses faubourgs. Ce n'est pas une université: c'est une ville. Ce n'est pas un collège, c'est douze collèges, greffés les uns sur les autres. Il y a une école de droit, une école de médecine et de chirurgie, une école de génie civil, une école de beaux-arts à l'université, l'architecture, la musique et le dessin, une école de sciences politiques, une école de pharmacie, une école de philosophie, une école de sciences mathématiques, une école de professeurs, une école d'enseignement technique professionnel — de telle sorte que lorsque vous avez passé par Columbia University, vous pouvez être médecin, avocat, dentiste, professeur, chimiste, ingénieur, pharmacien, graveur, philosophe, teneur, peintre, musicien, architecte, chirurgien, botaniste, électricien. Vous pouvez même être tout cela à la fois, et, comme cela n'est pas encore assez, à partir de l'an prochain, vous pouvez être reporter, car M. Pulitzer, prince de la finance et de la presse, a donné cinq-millions de francs pour qu'on ajoute une école de plus à toutes les écoles de Columbia: l'école du journalisme."

La liste est belle et touffue; il y a là, pourtant, des omissions. Ainsi dès 1864, Egerton organisait, à Columbia University, une école des mines qui devint rapidement célèbre; de cette école sortit celle de la "Pure Science." Il y a encore le College for Women, avec un douzain de branches, etc.

A la page de la University Cyclopaedia qui me fournit ces informations latérales, se voit un gravure représentant un édifice de taille monumentale, de style à la fois sobre et charmant: c'est la bibliothèque du collège. En 1899 elle renfermait 255,000 volumes reliés, des volumes qui sortaient des rayons, qui circulaient, dont la raison d'être est d'être lus et non de faire partie du musée, comme à Laval de Québec où de mon temps, 50,000 volumes étaient leurs dos, montrant en quelque sorte leur derrière aux étudiants qui n'étaient admis à voir d'eux que cela.

Je parierais que l'école de professeurs de Columbia College, où l'on en forme pour toutes les catégories possibles d'étèves et d'étudiantes, je parierais qu'elle veut les autres, n'en déplaise à M. Magan. Ce qui me porterait à engager, en toute désinvolture mon précieux argent là-dessus, c'est que vers 1885 le séminaire de Québec

envoya, dans une université américaine non moins célèbre, la Cambridge, son professeur de chimie combler les lacunes de son savoir. Détail piquant, ancien maître de salle et de dortoir, ce monsieur avait été, sans plus de façons, promu à la chaire de chimie et ce fut lui-même qui, quelque temps plus tard, demanda d'être dirigé sur un établissement où il pourrait s'entraîner. Il ne fut pas envoyé à McGill parce que "ça aurait trop paru."

L'esprit large de Columbia se trouvait déjà très bien marqué dans la composition de son board où protestants, catholiques et juifs unissent leurs efforts vers le mieux; mais que dire d'un cours de philosophie que peuvent suivre des jeunes personnes de toutes croyances?

Stéphane Lauzanne s'étend avec délectation sur un bâtiment très en honneur à Columbia: le gymnase. Tous y doivent passer. On peut se dispenser de tel ou tel cours, jamais on ne l'est de la culture physique, des "cours d'assouplissement." Les professeurs eux-mêmes, deux fois par semaine, y vont faire jouer leurs muscles. Tous les genres rationnels d'exercices y sont pratiqués sous la direction de spécialistes renommés; l'escrime, la boxe, le bâton sont en grande vogue.

Tout finit par la douche et le grand bain. Ça serait un petit brin dur, en commençant, pour celui qui irait directement d'un collège canadien ordinaire à Columbia. Il aurait, dans toute sa plénitude, la chair de poule. Peut-être le programme d'étude lui paraîtrait-il encore trop forçant. Mais il s'adapterait vite aux deux cultures, parce qu'il aurait changé d'ambiance.

Oh! changer d'ambiance... Parlez-en à ceux d'entre nous qui ont pu passer d'une bicoque pseudo-éducative à une vraie métropole... Comme ils ont vite senti et compris, s'ils avaient le moindrement de matière grise dans le bas du derrière de la tête.

LE LISEUR.

LA COLLABORATION

De la science et de l'industrie en Amérique

La crise aiguë que traversent, il y a une dizaine d'années, la plupart des industries américaines, fut le point de départ d'un mouvement intéressant, qui tend à rapprocher de plus en plus intimement la science et l'industrie. Ayant étudié soigneusement les origines de cette crise, un professeur de l'Université du Kansas, M. R.-K. Duncan, imagina, pour y remédier, le système dit de l'"Industrial Fellowship" qu'il exposa, dès 1906, au Congrès international de chimie appliquée à Rome, et qui consiste à charger les étudiants de faire des recherches pour les industriels et d'étudier pour eux certaines questions qu'ils leur proposent.

Un premier essai, tenté en 1907, donna de si heureux résultats que, depuis lors, un grand nombre d'"Industrial Fellowships" furent successivement fondés. Un récent mémoire, paru dans le "Journal of the Franklin Institute" en 1912, M. Kennedy expose l'histoire, le fonctionnement et le développement de cette originale institution.

Le système est fondé sur un contrat conclu entre une société industrielle et l'Université, aux termes duquel la société prend l'engagement de faire tous les frais de recherches, de rémunérer le ou les chercheurs pendant la durée de leurs travaux et, le cas échéant, de leur réserver une part sur les bénéfices éventuels de l'exploitation de leurs découvertes. De son côté, l'Université met à la disposition de la société, dans ses laboratoires, un ou plusieurs étudiants qui prennent alors le nom de "Fellows," parfois, même, un de ses professeurs.

Afin de préciser la nature et l'importance de ces associations, nous extrayons d'un contrat passé entre l'Université de Pittsburg et un industriel américain les passages suivants:

"Les bénéficiaires de ce "Fellowship" doivent consacrer tout leur temps et leur attention à l'étude de ces problèmes, à l'exception de trois heures par semaine, qui seront consacrées à l'enseignement dans l'Université. "Tout l'argent versé par la société sera remis par l'Université, d'une part aux associations comme rétribution mensuelle, suivant les contrats passés entre eux et l'Université, d'autre part au directeur des recherches industrielles pour l'achat des appareils spéciaux ou pour les frais des voyages, nécessaires par l'étude des problèmes donnés. Au moment de l'expiration de ce "Fellowship," les services d'un ou plusieurs des "associés" pourront être retenus par la société donatrice, sous conditions que les arrangements concernant ces services soient satisfaisants pour les deux parties.

"Il est également convenu que, pendant la durée du "Fellowship" les associés peuvent publier les résultats de leurs recherches qui ne léseraient pas les intérêts de la société, mais après avis de celle-ci, confirmé par le directeur des recherches, et, qu'à l'expiration du contrat, ils rédigeront un rapport complet sur le résultat de leurs recherches, contenant tout ce qu'ils ont d'autres ont découvert. Une copie de ce rapport sera remise à la société; une autre copie déposée dans les archives de l'Université. Au bout de trois ans, l'Université aura la liberté de publier ce document, à l'usage et pour le bénéfice du public. Au cas où, dans l'idée de la société donatrice, cette publication serait de nature à nuire à ses intérêts, elle peut faire appel, pour une prolongation de délai, au conseil d'arbitrage."

L'efficacité de ce système apparut si vite que deux ans après leur mise à l'essai, l'Université du Kansas constituait les "Fellowships" en département autonome, sous le titre de: "Institute of Research." Elle construisait alors, pour leur usage exclusif, une douzaine de laboratoires, et, pour reconnaître la valeur de l'enseignement donné par les "associés," elle décidait de leur donner le titre de professeur. Deux jeunes étudiants se virent conférer même par l'Université, à la suite de leurs recherches, le grade de docteur en sciences.

Une si remarquable organisation ne pouvait, surtout en Amérique, rester le privilège d'une seule Université. En 1910, M. R.-K. Duncan était autorisé, tout en conservant ses fonctions à l'Université du Kansas, à aller établir le système de l'"Industrial Fellowship" à l'Université de Pittsburg, qui acquit un bâtiment spécialement installé à cet effet.

La grande diversité des sujets proposés et l'accroissement continu des sommes engagées par les sociétés industrielles sont significatifs. Alors qu'en 1907 on ne comptait que deux Fellowships, il en fonctionnait, en 1912, vingt-deux dans les deux Universités du Kansas et de Pittsburg, avec \$60,000 d'allocations.

Les résultats industriels n'ont pas encore été publiés. Mais déjà quelques mémoires, d'un caractère exclusivement scientifique, comme ceux de Tillotson sur la tension superficielle du verre fouffu, ou de Weidlein sur des "Fellows" américains.

Nous sommes donc bien en présence d'un moyen pratique d'assurer l'étroite collaboration de la science et de l'industrie. Il est hors de doute qu'il est rendu aux industriels de très réels services. Il est, d'ailleurs, bien évident que les sociétés industrielles ont là une occasion unique de faire exécuter des travaux qui ne le pourraient être autrement. Seules, quelques grandes usines modernes possèdent des laboratoires convenablement outillés. Mais le travail y est rendu difficile par l'absence de bibliothèques suffisantes, qui ne peuvent exister que dans les centres universitaires. L'ingénieur y travaille seul, sans conseils. L'étudiant, au contraire, trouve à l'Université l'atmosphère d'entraînement qui est nécessaire à tout travail suivi. Il dispose des laboratoires spécialement équipés de toute la littérature scientifique contemporaine, de conseils autorisés.

L'Université, de son côté, bénéficie gratuitement des services enseignants des Fellows. Quant à l'étudiant, à qui ces recherches sont confiées, il y trouve une merveilleuse occasion d'études profitables. Il peut, presque toujours, utiliser comme thèse, si l'on n'est pas encore pourvu de son doctorat, une partie de ses recherches. Le bénéfice d'une allocation mensuelle, le cas échéant il participe aux bénéfices de son invention.

Mais l'Amérique ne constitue pas à cet égard une exception. C'est peut-être en Allemagne que l'introduction des méthodes du laboratoire à l'usine, se substituant aux procédés routiniers qui paralysaient la plupart des fabrications, a le plus profondément modifié la vie économique du pays. C'est à l'appui, sans réserve, que la science a prêté à la technique que l'industrie chimique allemande doit son essor incomparable.

J. A.



Fournisseurs de Sa Majesté le Roi Georges V et de Sa Majesté la Reine Alexandra.

De Riches Fourrures, à des Prix Considérablement Réduits

Nombre de Valeurs Extraordinaires offertes aujourd'hui en vente spéciale

IL N'ARRIVE PAS souvent que le mercure et le prix des fourrures tombent en même temps. L'annonce que nous avons réduit le prix de nos fourrures de 25 à 50 p.c. a été reçue avec l'enthousiasme habituel.

Les visiteurs trouveront de magnifiques fourrures de tous genres, à des prix qui font plutôt penser que nous sommes à la fin de février qu'au milieu de janvier, avec une température sibérienne.

Holt, Rensfrew & Co. Limited

399-405, rue Ste-Catherine Ouest
QUEBEC, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG.

Nouvelle adresse:

Dr GLOBENSKY

Chirurgien-Dentiste

Maintenant: 364, UNIVERSITE
CHAMBRE 50

Maladies des voies urinaires et de la peau.

Dr. NORMAN MASSE

Consultations: 15 à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336, Blvd Saint-Laurent, près Rechel.
Téléphone: St-Louis 1628.

Hotel FEDERAL

OTTAWA

(Remis à neuf)

Possède tout le confort d'un vrai chez soi. Situé vis-à-vis de la Gare Centrale du Grand Tronc, rue Sussex. 3 minutes de marche des bâtisses du Parlement.

M. J. C. Leclair, propriétaire et gérant, autrefois de Montréal, se fait un devoir et un plaisir de voir au confort de ses clients.

CUISINE FRANÇAISE
PLAN AMERICAIN PRIX POPULAIRES.
VOTRE CLIENTELE EST SOLICITEE.

Dr JOS. N. CHAUSSE

CHIRURGIEN

Spécialité: Voies Urinaires
1333 Ave. Delormier
Edifice de la Banque Hochelaga
Heures de Consultations
12 à 2 h. p.m., 5 à 9 h. p.m. Phone St-Louis 4828

A LOUER

Coin sud-ouest des rues ST-LAURENT et ONTARIO, édifice à l'épreuve du feu, 5 étages, avec système d'extincteurs "sprinkler"; de la lumière sur trois côtés, environ 16,000 pieds carrés d'espace de plancher, convenable pour entrepôt, ou pour manufacture, aussi pour bureaux et des magasins. Chauffé, service de l'ascenseur et du concierge, loyer modéré. Prêt pour prise de possession le 1er mai 1914. Pour les plans et pour plus de détails, s'adresser à MAX. FINEBERG, Edifice Power. Tél. Main 1885.

Le "PAYS"

paraît aujourd'hui à 8 pages.

J. G. BENOIT

COURTIER D'IMMEUBLES

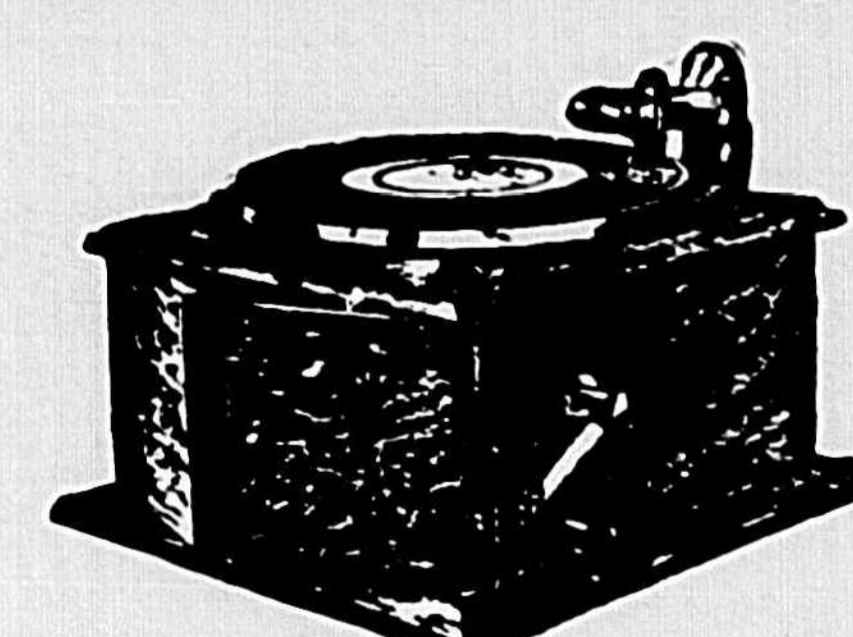
Chambre 24 20, rue St-Jacques
Téléphone Main 636

Nouveau Restaurant Transportation

Edifice Transportation

Patronné par les principaux hommes d'affaires et hommes de profession.

Cuisine excellente. Service parfait. Prix populaires.
SOUS LA DIRECTION DE FREEMAN'S LTD.



VICTROLA IV \$32.50

Un Thé Tango est du dernier chic. Vous pouvez en avoir un chez vous, si vous possédez un Victrola. Venez entendre toutes les nouvelles danses, le "tango," le "one-step," la valse hésitation et le "turkey-trot" interprétées par le Victor-Victrola.

La Voix de son Maître

Cherchez cette marque de commerce quand vous achetez

Venez à l'un de nos trois magasins à Montréal, et laissez-nous vous montrer tous les Victrolas et jouer votre musique favorite. Les Victrolas coûtent de \$20. à \$300. et se vendent avec facilités de paiement, (aussi bas que \$1. par semaine) si désiré. Les Registres Victor doubles de 10 pouces sont à 90c. Demandez notre catalogue donnant la liste de plus de 5000 registres Victor.

Toujours en mains le plus grand choix de Registres Français par les Artistes Français les plus célèbres.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. Limited

Trois magasins rue Ste-Catherine:
279 EST, près St-Denis, Tél. Est 2972.
355 OUEST, près Victoria, Tél. Up 873.
415 OUEST, près Mansfield, Tél. Up 2418.

MARCHEANDS DANS TOUTES LES VILLES.

Paris Kid Glove Store

GANTS

Gants de dames, messieurs, enfants, pour toutes occasions. Pour la ville ou pour le soir. Irréprochables et garantis.

Spécialité: GANTS PERRIN

CORSETS

Les meilleurs modèles français et américains. Le Merveilleux, le Binner, l'Irène, le Gossard, etc. D'une perfection garantie.

Paris Kid Glove Store, 140, RUE PEEL, Près de l'Hotel Windsor

Milton Hersey Cie
LIMITES
Ochimistes et Ingénieurs des Mines
Bureaux et analyses de tous matériaux industriels. Expérimentation de ciment, d'acier, de fer, etc. Rapports fournis sur mise et carrières.
JAMES G. ROSS, M. Amer. Inst. M. E.
Dr MILTON L. HERSEY,
Directeur-Général.
171 St. Jacques, Montréal

Joseph ARCHAMBAULT, C. R.
AVOCAT
Suite 61 Edifice "Trust & Loan"
30, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 4320

MACDONALD & MACINTOSH
Avocats procureurs, etc.
Tanner Gates Bldg., 26, Adelaide Ouest
Toronto, Ontario.
G. S. Macdonald, J. A. Macintosh

CLOVIS LAPORTE C. R.
avocat
Edifice de la Banque de Québec
Chambre 203
Tél. Main 2348, 11 Place d'Armes.

C. J. E. CHARBONNEAU
Notaire et Commissaire
pour toutes les provinces et les Etats-Unis
189, Rue St-Jacques, Montréal.
LICENCES DE MARIAGE.

97, St-Jacques Tél. Bell Main 2656
JEAN CHARBONNEAU avocat,
Rés. 787, St-Denis Tél. Bell Est 5536

Nez dents sont très belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRES FRANCO-AMERICAINS
111, Rue St-Denis
Montréal

Boucher & Mercier
Marchands-Tailleurs
Monument National.
21, Rue St-Laurent, Montréal.
Tél. Bell: Main 1668.
—1 an.

IOS. BRUNET
Propriétaire de Carrières de Granit
Manufacturier et Importateur de
Monuments en Marbre et Granit
OUVRAGES DE BATISSES
ET DE CIMETIERES, ETC
Renseignements sur application.
Bureaux et Atelier: 673 Chemin Côte des Neiges
Tél. Bell Op 1466, Montréal.

JOSEPH RIELLE,
Arpenteur Provincial
Quebec Bank Bldg., MONTREAL
TELEPHONE MAIN 77.

Occasions d'affaires
Propriétés, hôtels, restaurants, épicerie et tout autre sorte de commerce, à vendre en ville ou à la campagne. S'adresser à PHILIPPE PADIANI, 117 Ste Catherine Est, Tél. Est 4209.

Charles Lavallée
Maison Fondée en 1851.
66 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Téléphone Main 554.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
MUSIQUE EN FEUILLES.
Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Polissen, Guinot & Cie de Lyon France, Fork Sons, de Grand Rapids, Mich.

"Le rendez-vous favori des touristes"
LE RELAIS HOTEL
NAP. GEOFFROY, Prop.
Chambres et tables de première classe
82, Rue Berri, Montréal
En face de la nouvelle Gare Viger. Main 681

I. L. LAFLEUR
LIMITES
IMPORTATEURS DE
Quincailleries, Peintures, Verreries, Verres, etc. Aussi chaloupes et Yahts à Gasoline. Moteurs à Gasoline VIM.
Bateaux en acier MULLIN
368-366 Notre Dame O. Montréal
43 à 57 rue Duqué

CHATEAU DUPERE
TERMINUS DES TRAMWAYS.
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS.
REPAS A LA CARTE.
CHEF FRANÇAIS.
Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre.

ANATOLE FRANCE A BRUXELLES

L'union des travailleurs sera la paix du monde

Un industriel belge fait don d'un million à une oeuvre socialiste

(De la "Chronique" de Bruxelles)

Ce fut une journée qui restera dans les mémoires. Ceux qui parlèrent au nom du prolétariat purent rappeler, non sans fierté, en présence du superbe épanouissement actuel de nos oeuvres, les débuts si humbles du mouvement ouvrier en Belgique, et nous inspirer en l'avenir une confiance sereine.

Ce fut d'abord l'annonce, par Vandervelde, d'une nouvelle à peine croyable. Un inventeur, un grand industriel, M. Ernest Solvay, dota notre Centrale d'éducation ouvrière d'un million. On comprend si la nouvelle fit sensation et fut acclamée, mais l'enthousiasme déborda lorsque, par deux fois, Anatole France parla, d'abord, devant les 400 ou 500 militants du Parti, dans la salle des conférences, ensuite dans la grande salle des fêtes, devant une foule énorme, invraisemblable, qui ne se fatiguait pas d'applaudir et de renouveler ses ovations à l'illustre écrivain, orgueilleux du prestige que le maître venait apporter aux modestes et persévérants efforts des prolétaires belges.

Je ne puis raconter par le menu tous les incidents de cette inoubliable journée et il faut que je me borne à un compte rendu très succinct.

L'après-midi, à trois heures, se tint, dans la nouvelle salle des conférences, une réunion où, faute de place, on ne put admettre que les invités et les délégués des groupes, au nombre de cinq à six cents.

Octors, au nom de la Coopérative, souhaita la bienvenue aux délégués venus de l'étranger et de la province. Emile Vandervelde prit ensuite la parole. Il débuta par ces mots:

"Je veux saluer d'abord, en votre nom, les deux hommes illustres, ces citoyens du monde, Ernest Solvay, le grand inventeur, Anatole France, l'admirable écrivain. Qu'ils soient les bienvenus dans cette maison nouvelle, dont l'inauguration, l'ose le dire, marquera une date dans l'histoire du parti ouvrier. Pour la première fois, en effet, j'inaugure une Maison du Peuple, dont la majeure partie sera consacrée au service d'oeuvres d'éducation."

Puis, après avoir rappelé les progrès réalisés par la Coopérative depuis trente ans, Vandervelde ajouta:

"Mais cette belle journée n'est pas seulement le point d'arrivée d'un effort de trente ans, elle sera aussi le point de départ d'initiatives nouvelles. J'ai la joie de vous annoncer, en effet, que grâce à M. Solvay, nos oeuvres d'éducation vont pouvoir prendre un nouvel essor."

Et Vandervelde donna lecture d'une lettre de M. Solvay, accordant un million à la fondation des Centrales d'éducation ouvrière, dont il dépeint ainsi le but: "Encourager le développement de l'instruction et de l'éducation ouvrière et à cet effet, de venir en aide, par des subventions aux oeuvres et institutions déjà créées à cette fin ou à créer éventuellement par le parti ouvrier belge; 2° Organiser, sous les auspices du parti un office de l'éducation sociale."

Cette lecture souleva d'interminables acclamations, qui reprennent, lorsque l'orateur dit dans quel esprit d'absolu désintéressement M. Solvay fait cette donation.

Vandervelde, s'adressant à M. Solvay, continua ainsi:

"Laissez-moi vous dire merci en toute simplicité, mais dans un élan d'affectionnée reconnaissance. Ce qui nous va au coeur, voyez-vous, c'est plus encore la rareté de votre geste que sa magnificence. D'autres ne sont que des bienfaiteurs dont la générosité s'arrête à l'acte et ne s'élève en vue, comme dans la jolie pièce de Drounay la "Chairière," de jeter bas leur

Si fraîche!
Si douce!
Si délicieuse!

Reval
Epelez-le à rebours
Vous serez enchanté de trouver dans la Reval une lager qui vous donne entière satisfaction. Elle goûte ce que vous voulez qu'une lager goûte—fraîche, douce, délicate, satisfaisante. Commandez-en une caisse chez votre épicer.
660, BARRIERS AGENT, 35, rue Nord
Tél. Est 1104 Montréal

buste: vous, vous êtes un promoteur. D'autres ont des arrière-pensées de mise en tutelle, d'empêchement de l'industrie d'autrui. Vous, vous n'avez qu'un souci, une préoccupation qui domine tout votre effort et ennoblit toute votre vie: le développement et la diffusion du savoir humain mis au service de la justice sociale. Ce serait mal vous comprendre que de vous appeler socialiste. Vous n'êtes pas socialiste, du moins dans le sens net et défini que nous nous donnons ce mot, mais vous voyez dans le socialisme le facteur essentiel, décisif, de l'évolution du monde contemporain. Vous venez rencontrer avec le parti ouvrier pour vouloir exercer une action énergique de "redressement." Vous êtes pénétré de cette conviction qu'il faut, par tous les moyens, accroître ce que Proudhon appelait déjà "la capacité des classes ouvrières." Et c'est parce que vous avez trouvé chez nous la même préoccupation que vous venez d'ajouter une création de plus à celles qui, dans tous les grands domaines de l'activité scientifique et sociale porteront votre nom."

Vandervelde termine en disant:

"Nous nous sommes souvenus de cette parole de Michelet: "Quel doit être le premier souci des démocrates? l'éducation; le second? l'éducation; le troisième? l'éducation." La démocratie, en effet, a besoin d'éducation pour apprendre à se connaître elle-même, et elle a besoin d'éducation aussi, et je veux ici, mon cher France, reprendre un mot que vous nous avez dit il y a dix ans à Tréguier lorsque vous parliez devant la statue de Renan, sous la pluie d'un sombre jour de Bretagne, "elle a besoin d'éducation appropriée à la pensée de tous les hommes qui pensent, à la science de tous les hommes qui savent." Vous êtes de ces hommes, chers amis, qui êtes venus de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse relever par votre présence l'éclat de cette fête. A vous tous, encore une fois, merci!"

Après Vandervelde, M. Solvay, le généreux donateur, monta à son tour à la tribune. Avec une modestie charmante, il remercia en quelques mots très simples l'assemblée de l'accueil qui lui a été fait, puis il prononça un discours sur le fondement positif de l'évolution sociale.

DISCOURS D'ANATOLE FRANCE

Enfin, voici Anatole France, auquel on fait une ovation émue, qui ne finit pas. Il faut que le maître fasse signe de la main pour que les acclamations s'apaisent.

Voici de copieux extraits du discours qu'il a dit avec un art infini:

"Je me réjouis de voir régner ici l'union, si vainement désirée ailleurs, et cette énergique sagesse qui seules peuvent inspirer l'accomplissement de grandes tâches et préparer un avenir meilleur."

"Vous avez déjà une Maison du Peuple bien organisée et prospère et dont le bon fonctionnement prouve que le socialisme est un parti d'ordre et de bonne économie, et voici que vous inaugurez cet institut d'éducation ouvrière avec son gymnase, ses salles de cours, de conférences, de concerts, sa bibliothèque, et dans laquelle, au plus haut étage, siégera le Bureau socialiste international. Par vous, par les socialistes de tous les pays, par l'Internationale ouvrière, une ère nouvelle s'ouvre dans la vie des peuples: le prolétariat met la main sur les sciences et les arts et s'en sert comme d'armes puissantes de la pensée, des charmes souverains de la beauté."

"Si c'est abuser de la science que de la traîner sur le tumulte des luttes sociales, c'est méconnaître son pouvoir souverain que de ne lui pas demander des règles de vie et des principes d'action, c'est la trahir que de ne pas traduire dans la pratique des choses."

"Nous vivons dans des temps où les convictions sociales sont encore déterminées, dans leur ensemble, par des préjugés qui ne sont pas seulement étrangers à la science, mais qui lui sont contraires."

"L'ignorance n'est si détestable que parce qu'elle nourrit les préjugés et nous empêche d'accomplir nos vraies fonctions en nous en imposant de fausses, qui sont pénibles et parfois maléfaisantes et cruelles."

"On n'agit utilement qu'à la clarté de la science."

"Et qu'est-ce, en effet, que la science? Mécanique, Physique, Physiologie, Biologie, qu'est-ce que tout cela, sinon la connaissance de la nature de l'homme ou, plus précisément, la connaissance des rapports des hommes avec la nature et les conditions mêmes de la vie."

"Et il importe grandement de connaître, aussi bien que possible—disons le moins mal possible—les conditions de la vie, avant de nous soumettre à elles, et celles-là seules qui sont nécessaires, et non pas aux conditions arbitraires, souvent humiliantes ou pénibles, que l'ignorance nous a imposées."

"Dans cette maison siégera le Bureau International du Parti socialiste. A l'heure où, dans l'Europe entière, les ennemis coalisés de la science, de la paix, de la liberté, s'arment contre le prolétariat et menacent d'étouffer la démocratie sous le poids de tout ce qui ne pense pas ou ne pense que contre la pensée, l'action socialiste doit se faire plus énergique et plus forte."

"Cette maison est la maison de la science, cette maison est la maison des arts, cette maison est la maison de la paix."

"Et pour cela je la salue trois fois. Le socialisme, c'est la paix. Sa tâche est d'instruire les dirigeants, d'éclairer les foules inconscientes, d'unir les peuples que la politique capitaliste menace sans cesse de précipiter les uns contre les autres en des chocs effroyables."

"Au fond, dans aucun pays les dirigeants ne veulent la guerre, mais le péril soit toujours écarté, mais qu'il soit toujours présent; ils ne veulent pas que l'engin de la guerre, mais ils veulent qu'il soit chargé. De là, ces inquiétudes perpétuelles de la guerre que se ment à dessiner les chefs des partis réactionnaires et les rédacteurs des journaux officiels. Ceux qui répandent ces bruits sinistres n'y croient, eux-mêmes, qu'à demi; et, le plus souvent, ils n'y croient pas du tout, mais ils trouvent de grands avantages à ce que les peuples y croient. Ces avantages, vous les connaissez, camarades, ils sont politiques, financiers. Un peuple, sous la menace de la guerre et de l'invasion est très facile à gouverner; il ne cherche pas sur les armements et les fournitures militaires, il paie sans mar-

chandier et se ruine, et cela est excellent pour les syndicats de financiers et d'industriels auxquels les terreurs patriotiques ouvrent une source abondante de gains. On pourrait vous en citer un exemple récent et voisin..."

"En dépit du militarisme ruineux, en dépit des provocations des gouvernements et de leurs journaux officiels, lentement, à pas inégaux, tous les peuples de l'univers s'acheminent vers la paix. Croyez, camarades, croyez obstinément à la paix future du monde, et ce n'est pas sur nos rêves et nos désirs que nous fondons nos espérances, mais sur l'observation des phénomènes sociaux et sur les données du matérialisme historique."

"La paix universelle se réalisera un jour, non pas parce que les hommes deviendront meilleurs (il n'est pas permis de l'espérer) mais parce qu'un nouvel ordre de choses et de sciences nouvelles, de nouvelles nécessités économiques leur imposeront l'état pacifique comme autrefois le condition même de leur existence les plaçait et les maintenait dans l'état de guerre. A prolonger dans l'avenir la course commencée, nous pouvons déterminer par avance l'établissement de communications plus fréquentes et plus parfaites entre toutes les races du travail et l'établissement des Etats-Unis du monde."

"Non, ce n'est pas un rêve que le jour dissipe, une vaine illusion! Au contraire, ceux-là rêvent, ceux-là s'abusent, qui parce qu'ils vivent du militarisme et de la colonisation brutale, croient que l'ordre actuel (ou plutôt le désordre actuel) durera toujours. Mais le croient-ils vraiment? Non, ils se doutent bien que la guerre ne durera pas éternellement, ils savent comment on la tuera et qui la tuera, ils savent que c'est nous, par le socialisme, qui tuons le monstre qui les nourrit et c'est pour cela qu'ils nous craignent et nous injurient. Ils savent que les prolétaires des peuples vont bientôt s'unir et ne plus former qu'un seul prolétariat universel et que, selon la grande parole socialiste, l'union des travailleurs sera la paix du monde."

"Unissons-nous, aimons-nous, aimons les oeuvres pacifiques des hommes, la victoire du prolétariat est certaine. Ce sont moins les efforts violents et désordonnés de nos adversaires que nos propres divisions et les incertitudes de notre méthode qui pourraient la retarder; elle est certaine parce que la nature même des choses et les conditions de la vie l'ordonnent et la préparent. Elle sera méthodique, raisonnée, harmonieuse; elle se dessine déjà sur le monde avec l'inflexible rigueur d'une construction géométrique."

Le soir, une seconde réunion s'est tenue dans la grande salle des Fêtes. Y prirent la parole: Vandervelde, le délégué de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de la Suisse, et enfin Anatole France, qui renouvela la profession de foi socialiste qu'il avait faite l'autre jour à Londres.

LA SURETE SUR LE G. T. R.

Le comité de sûreté du Grand Tronc a tenu sa première assemblée dans la salle du Bureau de direction, au Bureau du Grand Tronc à Montréal, lundi dernier.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. H. G. Kelly, président de ce comité et vice-président de la compagnie, V. E. Gillen, surintendant général, Chicago; H. E. Whittenberger, surintendant général, Toronto; C. G. Hoyer, surintendant général, Montréal; W. D. Robb, surintendant du Motive Power, Montréal; H. R. Stafford, ingénieur en chef, Montréal; M. S. Blaiklock, ingénieur en charge de l'entretien de la voie; T. W. R. McLean, agent des réclamations, et Geo. Brandshaw, ingénieur de sûreté, secrétaire du comité.

C'était la première assemblée depuis l'organisation de ce mouvement de la Sûreté sur le Grand Tronc. Le rapport du secrétaire a révélé le fait que vingt-quatre sous-comités se sont formés sur tout le parcours de la ligne et qu'il y a déjà près de six cents membres. Durant le mois de décembre, les membres de ces comités ont déjà vu à faire disparaître au delà de cinq cents cas de défectuosités qui auraient pu causer des accidents et ils ont précautionné les employés contre les méthodes qui ne sont pas très sûres jusqu'à près de quatre cents quatre-vingt-cinq cas.

Le Comité général a adopté un certain nombre de recommandations soumises par les comités locaux.

Le rapport du secrétaire a donné d'intéressantes statistiques. Ainsi depuis l'inauguration de ce mouvement de la sûreté sur le Grand Tronc, le 15 août 1913, les cas de blessures à des employés ont été réduits de 115 p.e. et les cas de blessures mortelles à des employés a été réduit à 50 p.e. le tout en comparant avec le même temps l'année précédente, bien que le trafic ait été beaucoup plus considérable.

Les officiers et les employés du Grand Tronc prennent eux-mêmes un intérêt sérieux à améliorer tout ce qu'il peut y avoir de défectueux sur la ligne et dans les façons de travailler les hommes, et c'est à cet intérêt qu'il faut attribuer le magnifique succès remporté, qui est certainement le plus beau qu'aucune compagnie ait eu en rapport avec ce mouvement de la sûreté.

Faites nettoyer vos vitres par le
Montreal Window Cleaning Co.
Téléphones-leur ou écrivez-leur. Ils répondront de suite à votre appel.
Tél. Main 2443.

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVIR DE PREMIERE CLASSE.
58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

EXAMEN DES YEUX GRATIS
Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos bien VOIT de LOIN et de PRES, sont garantis pour trois mois, contre, lire et cent.
Consultez le mouleur LE SPECIALISTE BEAUMIER
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
418, rue St-Jacques, Montréal.
AVIS.—Cette annonce rapporte vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "poulters" ni aux magasins "à tout

GIN CROIX-ROUGE
Explorateurs et Chasseurs
Quand vous partez pour un voyage d'exploration ou une partie de chasse, où vous aurez à subir des changements de température, n'oubliez pas que contre le froid et l'humidité, rien ne vaut un bon verre de
Gin Croix Rouge
Cette bonne eau-de-vie de genièvre tonifie, réchauffe, fortifie l'organisme contre les intempéries.
Chaque flacon de Gin Croix Rouge est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.
BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE
MONTREAL.

BOUILLOIRES et MOTEURS SPECIAUX
2 Bouilloires Loc. Type de 100 h.p
2 Bouilloires Robb Internal Fired très convenable pour chauffer des édifices (presque neuves).
1 Iron Planer 30x30x8 pieds
1 Iron Planer 24x24x10 pieds
1 Iron Planer 24x24x6 pieds
5 Iron Shapers.
Aussi des outils de fer à bon marché.
W. L. MILLER & CO., Reg.
44 RUE ST-GEORGES

The Arbour Hotel
COY. LTD.
Johnny BERTRAND, Gérant.
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél. Bell Est 4319 Montréal.

BOULANGERIE PARISIENNE
Spécialité:
PAIN DE FANTAISIE
Brioches -- Croissants
1283, BLVD. ST-LAURENT
TEL. ST-LOUIS 6166

ABONNEZ-VOUS AU "RAPPEL"
Organe des Républicains Français au Canada.
50 cents par an
Adressez:
80, Rue St-André, MONTREAL.

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVIR DE PREMIERE CLASSE.
58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

DEMANDEZ la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
127 ANS.

H. Beauregard,
Entrepreneur général
en construction
Tel. Bell, Main 735. 70, rue St-Jacques, MONTREAL

Joseph Fortier Limitée
FABRICANT-PAPETIER, NEGOCIANT
ATELIER DE RELIURE, TYPOGRAPHIE, GAUFRAGE ET RELIEF.
Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.
Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles.
Tél. Main 444-445. 210, Notre-Dame O., coin St-Pierre.

Ce SLEIGH rapide
(de six grandeurs) et une centaine d'autres de tous genres et de toutes grandeurs pour toutes sortes d'usage: travail ou plaisir, depuis les plus petits pour poneys jusqu'aux plus gros pour deux chevaux
R. J. LATIMER & CO.
445, RUE ST-JACQUES.

LES OBSEQUES DE JULES CLARETIE

Discours de MM. Viviani, Frederic Masson, Mounet-Sully, Adolphe Brisson et autres

Les obsèques de M. Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, ont été célébrées en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris, au milieu d'une affluence énorme, malgré le mauvais temps.

Les troupes qui rendaient les honneurs, sous le commandement du général Loubet, se composaient des 76e, 119e, 103e, 104e et 24e d'infanterie, d'une batterie du 12e d'artillerie et d'un escadron du 3e cuirassiers, avec fanfare et drapeau.

M. Doumergue, président du conseil, empêché de se rendre à la cérémonie en raison du conseil des ministres qui se tenait à la même heure, s'était fait représenter par M. Dupontel, directeur de son cabinet.

On remarquait en outre, dans l'assistance, MM. Emile Loubet et Armand Fallières, anciens présidents de la République; Antonin Dubost, président du Sénat; Deschanel, président de la Chambre des députés; Barthou, Rattier, Baillou, Couyba, Georges Leygues, Etienne, Jaquier, le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur; Delanney, préfet de la Seine; Hennion, préfet de police, tous les secrétaires et pensionnaires de la Comédie-Française, une délégation de l'Académie française, etc.

Après la cérémonie religieuse, le docteur Lachaise, en passant par le cimetière funéraire se rendit au cimetière de la Rivoli, car, par une touchante pensée, il avait été décidé que le convoi défilerait devant le Théâtre-Français.

Ce fut M. René Viviani, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui prit le premier la parole, au nom du gouvernement.

"Pour M. Claretie, dit-il, l'homme de lettres n'accomplissait pas une besogne, mais une mission. Admirable et féconde mission.

"Et comme pour découper l'action trop lente du livre qui ne peut pas descendre dans toutes les profondeurs, c'est à la presse qu'il fit appel, au journal vivant et alerte. Eueuil redoutable pour les hommes de lettres!"

Faibourg-Saint-Honoré, la rue Royale suivie une œuvre prolongée et un journaliste dont la plume rapide a souvent déconcerté la rapidité du temps."

Et, se tournant vers Mme Claretie et M. Georges Claretie, M. Viviani termina son discours sur ces mots:

"Maintenant tout est fini. L'homme d'action et de pensée a terminé sa tâche. Qu'il repose doucement sous cette terre qu'en ce triste jour vient de nous donner d'ami; qu'il repose sous la protection de nos souvenirs qui sauront garder sa mémoire contre l'oubli. Et vous, madame, et vous, monsieur, qui fîtes l'orgueil d'un père chéri et qui restez notre espérance, pardonnez-moi j'aurais, en la retenant plus longtemps dans ce lieu, une douleur qui attend pour s'épancher plus librement que le foyer lui restitue l'intimité. La femme, surtout, quand elle est la compagne des hommes que sollicite la vie extérieure, a une mission sacrée; ces hommes, sous le regard du public, se tiennent droit, et mettent leur orgueil à voler leurs défaillances.

"Mais celles-ci viennent toujours les surprendre.

"Alors, doucement, la femme se lève, et elle essuie les larmes journalières, elle pansse le cœur meurtri, elle restitue par la parole la force dont le grand est de s'élever. Vous avez, madame, rempli ce devoir sacré. Je forme le vœu respectueux que vous trouviez dans le sentiment de ce devoir si vaillamment accompli la consolation, que vous la trouviez et vous aussi, monsieur, dans la fierté que vous donne un nom sans tache. Laissez sans crainte passer les jours. La mort ne peut rien contre la vie quand ceux qui demeurent refusent de lui imposer le souvenir."

M. Frédéric Masson, au nom de l'Académie française, fit l'éloge du romancier dont l'œuvre considérable est représenté par 150 volumes, et rendit hommage au caractère de l'homme "qui fut sans amertume même contre les pires injustices, sans colère même contre les plus basses insultes, ironique un peu et constamment pénétré de passion pour les bonnes lettres, le respect et l'admiration pour ceux qui les ont servies et qui les ont honorées, d'amour filial pour la patrie française."

Puis M. Mounet-Sully, doyen des sociétaires, prit la parole, au nom de la Comédie-Française. En termes émouvants il rappela la laborieuse et belle existence de Jules Claretie:

"Il est mort sur le seuil de cette

maison qu'il allait quitter; il est mort à son poste, fidèle jusqu'au dernier moment au culte qu'il lui avait voué.

"Il a été vain par la vie, par l'effort, par la lutte. Et toutes les rancunes, tous les instincts du combat, tout cela s'éroule, s'éteint, tout se dissipe en vapeur de rêve ne laissant debout dans nos mémoires que l'image de l'homme qui a présidé à quelques-unes des années des plus prospères de notre chère Maison.

"Et c'est le souvenir attendri et reconnaissant que nous voulons garder, que nous garderons de cette intelligence active et vaillante, de ce cœur haut, de cette bonté infinie."

M. Georges Lecomte, au nom de la Société des gens de lettres, rappela les nobles et fécondes initiatives de l'ancien président et son activité de littérateur et de journaliste:

"Inclinons nous devant la mémoire d'un brave homme, dont la vie fut si dignement une laborieuse — au milieu des plus chères tendresses et d'immuables amitiés — et qui, jusqu'au bout, malgré la mélancoie des inévitables déceptions, sut garder et nous conseiller l'espérance!"

M. Adolphe Brisson, à son tour, apporta, comme président de l'Association de la critique, "d'unanimes regrets à la critique impeccable, à l'homme droit et pur et à l'incomparable ami."

M. Robert de Fiers dit ensuite la reconnaissance des auteurs dramatiques: "Les plus modestes, les plus humbles d'entre nous étaient ceux-là que vous receviez, cher et grand ami, avec le plus d'empressement, et comme on vous félicitait un jour de cette politesse qui était une charité, vous avez répondu, étudiant le compliment: "Accueillir, c'est un joli mot." Et vous en faisiez une si jolie chose."

M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, président de l'Association des journalistes républicains, rendit surtout hommage au "journaliste républicain impeccable."

Erfin M. Albert Carré apporta l'expression émue des sentiments de reconnaissance de l'Association des artistes dramatiques:

"Parmi l'amoncellement des couronnes et des lauriers d'or dédiés à l'écrivain, à l'administrateur, à l'ardent patriote, dit-il en terminant, je glisse le bouquet fait de modestes fleurs qui conviennent à l'homme de bien et je le pousse tout auprès de son cœur."

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 11 décembre 1913, constituant en corporation MM. David King, gérant, Louis Caron, commissaire, Michael Shaughnessy, agent, Jean Baptiste David Légaré, courtier, Martin Landes, agent, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Acquiescer par achat, échange, ou autrement des parts, stocks, obligations, débiteurs et valeurs de toute autre compagnie, société ou corporation et en disposer en tout ou en partie au moyen de la vente, échange ou autrement, sous termes et conditions qui seront convenus, y compris la garantie du principal, de l'intérêt et des dividendes s'y rattachant ou aucune partie de ces valeurs et conclure des conventions au sujet des dites actions et autres valeurs qui seront jugées à propos;

ARRIVANT A MONTREAL. 8.45 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, de St-Jérôme, l'Épiphanie, Rawdon et stations intermédiaires.

10.40 A.M.—Tous les jours excepté le dimanche, de Rivière à Pierre, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Joliette, l'Épiphanie et stations intermédiaires. (Communication les samedis et lundis avec Québec et Lac-St-Jean).

11.00 A.M.—Arrivant à Place Viger, communication à Jonction Montfort à 9.30 a.m., avec Can. Nord laissant Huberdeau à 6.30 a.m. Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi.

10.40 P.M.—Arrivant à Place Viger, communication à Jonction Montfort, à 9.00 p.m., avec Can. Nord partant d'Huberdeau à 6.00 p.m. le dimanche seulement.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570; Hôtel Windsor, téléphone, Uptown 1187, ou station rue Ste-Catherine Est, Lasalle 141.



CHANGEMENT D'HORAIRE

Changements dans le service du Canadien Nord, à partir du 5 octobre 1913.

DE MONTREAL

9.00 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche l'Épiphanie, Joliette, Rawdon, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Québec et gares intermédiaires. Char restaurant.

4.45 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, l'Épiphanie, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Rivière à Pierre, Jonct. (Communication les jeudi et samedi pour Québec et Lac-St-Jean).

5.30 P.M.—Tous les jours excepté le dimanche l'Épiphanie Rawdon, Joliette, St-Jérôme et stations intermédiaires.

ARRIVANT A MONTREAL. 8.45 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, de St-Jérôme, l'Épiphanie, Rawdon et stations intermédiaires.

10.40 A.M.—Tous les jours excepté le dimanche, de Rivière à Pierre, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Joliette, l'Épiphanie et stations intermédiaires. (Communication les samedis et lundis avec Québec et Lac-St-Jean).

11.00 A.M.—Arrivant à Place Viger, communication à Jonction Montfort à 9.30 a.m., avec Can. Nord laissant Huberdeau à 6.30 a.m. Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi.

10.40 P.M.—Arrivant à Place Viger, communication à Jonction Montfort, à 9.00 p.m., avec Can. Nord partant d'Huberdeau à 6.00 p.m. le dimanche seulement.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570; Hôtel Windsor, téléphone, Uptown 1187, ou station rue Ste-Catherine Est, Lasalle 141.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Départ 9.05 a.m., 10 p.m., 11 p.m.

HALIFAX. Départ 7.25 p.m.

SHERBROOKE & LENOXVILLE. Départ 8.25 a.m., 2.50 p.m., 7.25 p.m.

OTTAWA. Départ 8.05 a.m., 2.40 p.m., 7.45 p.m., 9.45 a.m., 11.30 p.m.

QUEBEC. Départ 9.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 8.30 p.m.

"Tous les jours, x-Tous les jours excepté le dimanche. Le dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS:

141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3125, Hôtel Windsor, ou gare Place Viger et Windsor.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS

Horaires Suburbain d'Hiver 1913-1914

LACHINE: Du Bureau de Poste: Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8 a.m. Service de 20 min. de 8.00 a.m. à midi. Service de 10 min. de midi à 7.10 p.m. Service de 20 min. de 7.10 p.m. à minuit.

DE LACHINE: Service de 20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m. Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 9 a.m. Service de 20 min. de 9.00 a.m. à midi. Service de 10 min. de midi à 8.00 p.m. Service de 20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.

Dernier tramway spécial à 12.50 a.m. SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

DE ST-VINCENT A ST-VINCENT: Service de 20 min. de 5.30 a.m. à 6.00 a.m. Service de 15 min. de 6 a.m. à 8 a.m. Service de 20 min. de 8 a.m. à 4 p.m. Service de 15 min. de 4 p.m. à 7 p.m. Service de 20 min. de 7 p.m. à 8.30 p.m. Service de 30 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.

Tramway se rendant à St-Vincent, 11.30 p.m. Tramway se rendant à Henderson, 11.30 p.m. Tramway se rendant à St-Vincent, minuit quarante.

DE ST-VINCENT A ST-DESLA: Ser. de 10 min. de 5.50 a.m. à 6.30 a.m. Ser. de 15 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m. Ser. de 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. Ser. de 10 min. de 4.30 p.m. à 8.30 p.m. Ser. de 20 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.

Tramway partant de St-Vincent à minuit. Tramway partant d'Henderson à minuit et vingt. Tramway partant de St-Vincent à 1.10 a.m.

CARTIERVILLE: De la Jonction Snowdon.—Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 8.20 p.m. Ser. de 40 min. de 8.20 p.m. à minuit. De Cartierville: Service de 20 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m. Service de 40 min. de 8.40 p.m. à minuit et vingt.

MONTAGNE: De l'ave. du Parc et Mont Royal: Ser. de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m. Service de 20 min. de 8.40 p.m. à minuit vingt.

TETRAULTVILLE: De l'avenue Victoria: Service de 10 minutes de 5.40 a.m. à 8.30 p.m. Service de 20 min. de 8.30 p.m. à minuit et demi.

BOUT DE L'ILE: Service de 10 min. de 5 a.m. à 9 p.m. Ser. de 60 min. de 9 p.m. à minuit. Service de 15 min. de 5 a.m. à 8.30 a.m. Service de 20 min. de 8.30 a.m. à 8.35 p.m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. Montréal et Toronto. 9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit. La seule Route à Double Voie. "L'International Limité" Le Train par Excellence du Canada. Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

MONTREAL ET OTTAWA. 8.00 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., 8.05 p.m., 9.10 a.m., et 4.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche. 8.00 a.m. et 8.05 p.m. tous les jours.

Wagons-salon-buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9.10 a.m. et 8.05 p.m.

BUREAUX EN VILLE. 132 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.

est autorisée à faire; et pour tous les services et devoirs rendus, changer, collecter et recevoir toute rémunération appropriée, légale ou usuelle, frais et dépenses encourus;

Aucun des pouvoirs accordés dans la présente incorporation ne devra être restreint ou limité par l'application ou l'interprétation des lois, décrets ou ordonnances, sous le nom de "Union Securities, Limited," avec un capital de cinq mille piastres (\$50,000.00), divisé en cinquante (50) actions de cent piastres (\$1,000.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire d'Etat de la province, ce onzième jour de décembre 1913.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

51-4

LOUIS GARBI, LIMITED

Avis est donné au public en vertu de la loi des compagnies de Québec, en vertu de la loi des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies"

qui a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 22e jour de décembre 1913, constituant en corporation Louis Garbi, ingénieur civil, Louis Gosselin, avocat et Martha Kennedy et Ethelton Annie Walker, sténographes, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, Louis Boyer, de la Cité de Westmount dans la dite province de Québec, avocat, dans les buts suivants, à savoir: (a) Entreprendre la construction de chemins de fer, canaux, quais, entrepôts et travaux de ce genre et la construction de tout genre et description; faire les affaires, les travaux et les entreprises comme ingénieurs, entrepreneurs et constructeurs généralement; (b) Fournir les estimés, plans, devis, spécifications et tous autres détails et données relatives à des travaux et à des constructions de toute description; (c) Acquiescer, détenir et posséder toute la propriété mobilière et immobilière qui pourrait être nécessaire ou incidente à l'exercice d'aucun des pouvoirs accordés à la compagnie, et vendre, louer ou autrement disposer des dites propriétés; (d) Acquiescer la propriété, les droits, entreprises et l'actif de toute description d'aucune ou de toute personne ou compagnie incorporée ou non, et faisant les mêmes affaires et entreprises, dont le but sera le même que celui qui poursuit la compagnie et dans les limites de ses pouvoirs, et pour toute considération, y compris même des actions payées de la compagnie; (e) Acquiescer le stock, bons et débiteurs ou autres certificats de toute compagnie incorporée, formée et organisée dans les mêmes buts que la compagnie, ou aucun de ses buts ou dans des buts incidents aux siens, et en échange des stocks, bons et débiteurs de la compagnie, ou pour toute autre bonne considération; (f) Se joindre avec toute autre compagnie ou personne par moyen d'amalgamation, d'association, ou tout autre moyen dans le but de faire à l'importe quel genre de commerce, d'affaires, d'entreprises ou de projets par mis à la compagnie; (g) Acheter et fournir des outils, machines, instruments, atelier, marchandises, magasins et généralement toutes sortes de marchandises, établir des magasins, entrepôts et autres places d'affaires et vendre et disposer de la propriété ainsi acquise; (h) Se servir, contrôler et mettre en opération l'importe lequel des travaux ou entreprises de la compagnie dirigé ou construit par la compagnie et disposer de tous les droits de la compagnie et faire des contrats à ce sujet; (i) Faire toutes autres choses et affaires qui ne sont pas spécifiées ici, mais qui pourraient se faire incidemment aux buts de la compagnie ou qui pourraient être utiles pour exercer plus parfaitement et plus complètement tous les pouvoirs accordés à la compagnie; (j) Prendre à sa charge, continuer et terminer tous les contrats actuellement entre les mains du dit Louis Garbi avec toute autre personne quelconque ou toute autre ou toute personne quelle qu'elle soit, assumer toutes obligations ou entreprises en rapport avec ces contrats et acquiescer l'installation, le matériel, les droits, les intérêts et les profits en considération de l'émission de capital stock entièrement payé de la compagnie ou pour toute autre considération sur laquelle on s'entendra; (k) Louer, engager, vendre, échanger ou autrement se servir et disposer d'aucun ou de tous les droits et pouvoirs de la compagnie et de l'actif en général de la compagnie. La compagnie exercera son industrie dans tout le Dominion du Canada et ailleurs sous le nom de "Louis Garbi, Limited," avec un capital stock de quarante-cinq mille dollars, divisé en 450 actions de cent piastres chacune, et la principale place d'affaires de la dite compagnie sera dans la Cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 24e jour de Décembre 1913.

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN, procureurs des requérants.

52-4

AVIS. Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 18ième jour de décembre 1913, constituant en corporation MM. Emile Létoirneau, Alfréd Pinsonnault, Théophile Wilfrid Mahou, tous trois agents d'immobiliers et de la cité de Montréal, Joseph Lebeau, bourgeois, de la ville de Bedford, district de Bedford, P.Q., et Hector Dupuis, cultivateur, de la paroisse de Saint-Pierre de Veronne, district de Bedford, dans les buts suivants:

Faire le commerce d'immobiliers dans toutes ses branches, soit comme patron ou agent, acquiescer ou détenir des immeubles en aucune manière, les diviser, subdiviser, exploiter, construire sur, développer, améliorer, louer, échanger, hypothéquer, vendre autant que possible et en disposer faire et obtenir des prêts ou avances d'argent et prendre ou donner comme garantie de tels prêts et avances des hypothèques ou toutes autres garanties quelconques ou autres garanties comme patron ou agent; faire les affaires de courtier d'assurance sur la vie, contre l'incendie, maritime, cyclone, ou tout autre genre d'assurance; évaluer des propriétés; acheter ou vendre des débiteurs, de municipalités scolaires ou autres; vendre les droits, entreprises et propriétés de cette compagnie, en tout ou en partie, ou en disposer autrement, et en acquiescer d'autres en aucune manière quelconque, pour telle considération et

negocier des prêts sur hypothèques aux termes et conditions que la compagnie peut juger à propos, et recevoir ou donner en paiement d'iceux, des actions, obligations ou autres garanties, ou valeurs quelconques d'icelle ou de toute autre compagnie; émettre et recevoir des actions acquiescées ou stock de toutes actions de cette compagnie, en paiement de toutes franchises, entreprises, propriétés, débiteurs, garanties, réclamations, droits, licences que cette compagnie peut acquiescer, dans lesquels elle peut être intéressée, ou en paiement de toutes dettes ou obligations qu'elle peut contracter; tirer, faire, endosser, accepter, escompter émettre des lettres promissaires, lettres de change, engagements, obligations et autres papiers négociables; prêter de l'argent et s'amalgamer avec toute autre compagnie, en général faire et exécuter tous les actes, contrats et choses quelconques provenant des pouvoirs de la compagnie, sous le nom de "Les Immeubles et le Commerce, Limited," avec un capital total de cent quarante-cinq mille piastres (\$149,000.00), divisé en mille quatre cent quatre-vingt dix (1,490) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal, en date du 19e jour de novembre 1913, constituant en corporation Edmond Bonchard, promoteur, John Donaghy, gérant, Thomas Leblanc, surintendant, Michel Girard et Louis Mettelli, comptables, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Construire, ériger et autrement acquiescer, posséder, exploiter, équiper, entretenir et administrer des hôtels, théâtres, arènes et un édifice ou des édifices pour jardins d'été et d'hiver; (b) Exécuter, conduire, détenir, équiper, louer, exploiter et promouvoir des parties de hockey, le patinage sur glace, patinage sur patins à roulettes, vus animés, mascarades, et des sports et amusements d'hiver et d'été et des expositions de chevaux et de bestiaux, volailles, fleurs, automobiles, carrosses, cirques et autres expositions, et de concerts de fanfares, orchestras, vaudevilles, jardins d'été, conventions, bazars, expositions, représentations théâtrales, conférences, réunions publiques, concours de boxe ou de lutte, et toutes sortes d'autres amusements, et fournir au public généralement les représentations et amusements qui sembleront désirables, et offrir, accorder et contribuer au paiement de prix et récompenses pour l'une quelconque des fins susdites; (c) Louer ou arrêter le dit édifice ou les dits édifices à toute personne, maison ou compagnie pour l'une quelconque des fins susdites, et équiper et exploiter des galeries dans les dits édifices; (d) Construire, ériger et exploiter des outillages pour la fabrication de la glace, pour l'entreposage frigorifique, pour créer la lumière électrique, la chaleur, la vapeur, ou utiliser un puits ou des puits artésiens en rapport avec la propriété et les objets de la compagnie, y compris l'installation, l'équipement et l'exploitation d'un matériel pour fabriquer la glace artificielle et pour la réfrigération et le matériel d'un puits artésien, et vendre tout excédent de glace ou d'eau non requis par la compagnie; (e) Payer toute propriété, mobilière ou immobilière, droits, privilèges, permis, clientèle ou franchises nécessaires pour les fins de la compagnie en actions acquiescées ou non cotables de la compagnie ou en obligations de la compagnie; (f) Acheter et détenir des actions de toute autre compagnie dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (g) Exécuter toute autre industrie que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec son industrie, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (h) Acquiescer la totalité ou une partie de la clientèle, des droits, propriété et actif, y compris toute option, concession ou chose semblable de tout individu, maison association ou corporation, et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants ou en obligations ou en paiement partiel de tels biens, réparer et émettre, comme acquiescées et non cotables, les parts du capital actions de la compagnie, souscrites ou non; (i) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie de la propriété, actif, droits, entreprises ou clientèle de la compagnie et accepter en plein paiement ou en paiement partiel de tels biens des deniers comptants, obligations, stocks ou autres valeurs de toute corporation ou compagnie; (j) Demander, acheter ou autrement acquiescer toutes marques de commerce, brevets, licences, concessions et choses de même nature, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui paraîtra capable d'être utilisée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera jugée propre à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, ou permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (k) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exécuter ou de s'engager dans une entreprise ou transaction que la présente compagnie est autorisée à entreprendre ou à exercer ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et faire des avances de fonds, garantir les contrats ou autrement aider cette personne, maison ou compagnie, ou les clients ayant des relations d'affaires avec la compagnie, prendre ou autrement acquiescer des actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie et vendre, détenir, émettre ou rémettre, avec ou sans garantie, ou autrement en dispenser; (l) Accepter en paiement de toutes créances de la compagnie ou de toutes réclamations contre la compagnie le stock, les actions, obligations, débiteurs de toute

autre compagnie ou compagnies, et, notwithstanding des dispositions de l'article 44 de la "Loi des compagnies," employer toutes actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs ou fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquiescer, et prendre, détenir, émettre et vendre des actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, et tant qu'elle détiendra telles actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, elle en exercera tous les droits et pouvoirs d'un propriétaire, y compris le droit de voter en vertu de ces valeurs par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs nommeront, et distribuer telles actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs, ou tout actif de toute compagnie en espèces, lorsqu'il y aura partage de profits ou distribution de capital entre les actionnaires; (m) Conclure des conventions avec toutes autorités municipales, locales ou autres qui sembleront avantageuses pour les objets de la compagnie ou l'un de ses dits objets et obtenir de cette autorité tous les droits, privilèges et concessions que la compagnie croira désirables d'obtenir, et exécuter, exercer et se conformer à ces conventions, droits, privilèges et concessions; (n) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquiescer la totalité ou une partie de la propriété et engagements de la compagnie, ou pour toute autre chose propre à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (o) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquiescer tous biens meubles et tous les droits privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou propres aux fins de son industrie, et en particulier toutes machines, matériel ou fonds de commerce; (p) Développer et exploiter des chutes d'eau et fabriquer, produire et accumuler de l'électricité et des forces électro-motrices ou autre agent semblable pour la production de la lumière, de la chaleur ou de l'énergie, en vendre ou autrement céder tout excédent disponible, et le fournir pour des fins de lumière, de chaleur ou de force motrice à toute personne ou corporation, aux conditions qui seront agréées; pourvu que les pouvoirs ci-dessus, s'ils sont exercés au-delà de la propriété de la compagnie, seront subordonnés à tous les décrets et règlements provinciaux et municipaux en ce sujet; (q) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissance, mandats et autres papiers négociables et transférables; (r) Vendre, transférer et céder l'entreprise de la compagnie, ou toute partie de son entreprise, à toute personne, maison ou compagnie et pour la compensation qui sera décidée par le vote des deux tiers en valeur des actionnaires ordinaires présents en personne ou par écrit de pouvoirs, à une assemblée dûment convoquée pour étudier un règlement à cet effet, et en particulier, soit pour des deniers comptants ou pour les actions de toute autre compagnie (ou valeurs de toute autre compagnie (ou non), dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou partie en deniers comptants ou partie en telles actions, obligations, débiteurs ou valeurs; (s) Louer, acheter, construire, posséder, entretenir et altérer tous bâtiments ou travaux nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie, et prendre des options sur des terrains et bâtiments appartenant à d'autres, faire valoir de telles options ou non, selon que la chose sera jugée à propos; (t) Adopter les moyens jugés convenables pour annoncer les produits de la compagnie et en particulier par la publicité dans les journaux, par circulaires, lettres, catalogues, et l'exposition d'objets d'art ou d'intéressantes et en accordant des prix récompenses et dons; (u) Placer les deniers disponibles de la compagnie en la manière que le décidera la majorité des directeurs de temps à autre; (v) Rémunérer, avec l'approbation des actionnaires, toute personne, maison ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer, ou en garantissant le placement de toutes parties des actions du capital de la compagnie, ou de toutes obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation, promotion, organisation ou incorporation de la compagnie, ou la conduite de ses affaires; (w) Employer des courtiers, agents à commission et assureurs pour toute émission d'actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs de la compagnie et pourvoir à la rémunération de telle personne ou personnes rendant des services quelconques à la compagnie; (x) Faire toutes les choses autorisées par la présente charte soit seuls ou conjointement avec d'autres ou en qualité de facteurs, syndics ou agents; (y) Faire toutes les autres choses nécessaires à la bonne exécution des objets ci-dessus ou à l'un des dits objets; (z) C'est l'intention que les objets et pouvoirs ci-dessus mentionnés, sans lesquels sont expressément indiqués dans les dits paragraphes, ne soient en aucune manière limités ou restreints par induction ou déduction des termes de toute autre clause ou de tout autre paragraphe de la présente charte, mais que les objets et pouvoirs spécifiés dans chacune des dites clauses seront considérés comme des objets et pouvoirs indépendants. L'acompanie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Montreal Hypodrome, Limited," avec un capital-actions d'un million cinq cent mille dollars, divisé en 15,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 21e jour de novembre 1913.

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

DAN McAVOY, Avocat, procureur des requérants. 52-4

AVIS. Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 18ième jour de décembre 1913, constituant en corporation MM. Emile Létoirneau, Alfréd Pinsonnault, Théophile Wilfrid Mahou, tous trois agents d'immobiliers et de la cité de Montréal, Joseph Lebeau, bourgeois, de la ville de Bedford, district de Bedford, P.Q., et Hector Dupuis, cultivateur, de la paroisse de Saint-Pierre de Veronne, district de Bedford, dans les buts suivants:

Faire le commerce d'immobiliers dans toutes ses branches, soit comme patron ou agent, acquiescer ou détenir des immeubles en aucune manière, les diviser, subdiviser, exploiter, construire sur, développer, améliorer, louer, échanger, hypothéquer, vendre autant que possible et en disposer faire et obtenir des prêts ou avances d'argent et prendre ou donner comme garantie de tels prêts et avances des hypothèques ou toutes autres garanties quelconques ou autres garanties comme patron ou agent; faire les affaires de courtier d'assurance sur la vie, contre l'incendie, maritime, cyclone, ou tout autre genre d'assurance; évaluer des propriétés; acheter ou vendre des débiteurs, de municipalités scolaires ou autres; vendre les droits, entreprises et propriétés de cette compagnie, en tout ou en partie, ou en disposer autrement, et en acquiescer d'autres en aucune manière quelconque, pour telle considération et

negocier des prêts sur hypothèques aux termes et conditions que la compagnie peut juger à propos, et recevoir ou donner en paiement d'iceux, des actions, obligations ou autres garanties, ou valeurs quelconques d'icelle ou de toute autre compagnie; émettre et recevoir des actions acquiescées ou stock de toutes actions de cette compagnie, en paiement de toutes franchises, entreprises, propriétés, débiteurs, garanties, réclamations, droits, licences que cette compagnie peut acquiescer, dans lesquels elle peut être intéressée, ou en paiement de toutes dettes ou obligations qu'elle peut contracter; tirer, faire, endosser, accepter, escompter émettre des lettres promissaires, lettres de change, engagements, obligations et autres papiers négociables; prêter de l'argent et s'amalgamer avec toute autre compagnie, en général faire et exécuter tous les actes, contrats et choses quelconques provenant des pouvoirs de la compagnie, sous le nom de "Les Immeubles

LEURRE SYSTEMATIQUE

Et perpétuelle griserie des mots

C'est pour nous être trop longtemps grisés de mots que, sur le vrai terrain national, nous avons dû admettre, en ces derniers temps, que presque tout était à recommencer.

C'est parce que nous nous en sommes tenus à des rapports pompeux, presque aussi éloignés des faits que la terre l'est de la lune, que nous nous réveillons, dans le domaine scolaire, en face de constatations aussi humiliantes que déprimantes.

Et dire que ce leurre, que cette griserie des mots durent depuis des temps, et que les uns s'y livrent encore, et que les autres s'y laissent de nouveau prendre, cependant que les quelques-uns qui veulent réagir s'entendent appeler dénigrateurs, démobilisateurs, iconoclastes!

Mais ces derniers ne désarmeront pas. Les temps ne sont plus où l'on peut haillonner une bouche ou écraser une plume d'un geste, d'une épithète.

Si les ennemis de l'instruction vraie, de l'instruction gratuite, extensive, obligatoire croient encore qu'en louangeant sans cesse et à outrance leurs fallacieux systèmes, il en restera bien quelque chose, de notre côté nous sommes convaincus qu'à force d'exposer la vraie situation, de la faire voir de près, il en sortira une réaction.

Cette réaction est commencée en plusieurs endroits; elle germe déjà ailleurs. Ces gens le savent bien, et c'est bien pour cela qu'on les voit serrer leurs rangs, sortir le meilleur de leurs invectives et les plus perfides de leurs manœuvres.

Pour terminer l'exposition commencée dans mon article de dimanche dernier sur la louange à outrance basée sur l'espoir qu'il en restera bien quelque chose, je viens emprunter, aujourd'hui encore, au feu docteur Bardy, prototype des Magnan, quelques autres spécimens.

Nous sommes en 1867, fraîchement entrés en Confédération. C'était bien, n'est-ce pas? et le temps de faire un franc examen de conscience, d'établir l'inventaire de notre acquis en matière d'industrie publique et de se rendre bravement compte du déficit.

Jusqu'à nous n'avions compté que le Haut-Canada pour concurrent dans la course au pouvoir, au prestige, à la prépondérance. Contre lui nous avions surtout posé, comme le meilleur atout, le gros chiffre de notre population. Nous étions la quantité. Mais déjà en matière d'avancement commercial, financier, agricole et scolaire le Haut-Canada visait, avec des chances plausibles, à être la qualité.

En Confédération le nombre des concurrents s'augmentait, et les nouveaux venus n'étaient pas à dédaigner. — Avenir nous l'a bien fait voir. Quatre hommes puissants, indépendables presque, ont produits les provinces maritimes!

Or, c'est juste au moment où il fallait bien se contenter que presque tout était à faire dans notre province, et à bien faire surtout, pour au moins conserver un bon rang, c'est juste à ce moment que le Dr Bardy, inspecteur de presque toutes nos écoles et professionnels flagorneur des "powers that be," déclare que nous pouvons déposer la cœgne, que la forêt est abattue. Notre système est la perfection même; nous sommes la race supérieure; de 1830 à 1867 nous avons accompli des merveilles; les enfants des petites écoles de concessions connaissent la littérature et la trigonométrie, nos instituteurs sont des phénomènes, nos hommes de profession peuvent en remonter à ceux d'Europe, etc.

Mais le terrible docteur a comme un hoquet après avoir parlé ainsi.

"En réfléchissant à tout cela, et à bien d'autres merveilles, je pense qu'il serait sage pour moi de me taire et que mon silence pourrait

même tourner à l'avantage, etc.

Toutefois, il continue; il faut qu'il continue; il est le Magnan de l'époque, il doit louer, louer, louer, louer quand même. Pour berner qui? Les gens des autres provinces? Ceux-ci, pendant que nous nous cassions le menton à coups d'encensoir, organisaient virilement leur instruction publique, se refusant, pour l'éloge, dans l'axiome: "Time will tell!"

Du discours du Dr Bardy, il se déduit qu'en 1867, à notre entrée dans la Confédération, nous étions absolument supérieurs dans toutes les branches. Pas une seule exception. Il n'y a pas jusqu'aux instituts agricoles qui ne soient florissants! Quel comble! Je me demande comment les autorités du temps pouvaient tolérer pareilles gasconneries!

Mais ce qui me renverse le plus, c'est l'éloge spécial qu'il fait d'une école québécoise d'où je suis classé comme élève supérieurement doué, après huit ans de séjour, pour me voir quasiment refusé, sur examen, l'entrée d'un collège où l'on admettait pourtant pas que des phénix. Ce que je savais le moins c'était le français, l'anglais, le calcul... Et dire que c'est à cette époque que les petits enfants des concessions connaissent la trigonométrie et jouaient avec la métaphysique comme des osselets. Quelle comédie!

Qu'avons-nous gagné à ce leurre de la louange à outrance? Quels sont les bénéfices? Dépeignez tant que vous voudrez vos petits comme des lions, s'ils sont moutons ils restent moutons. On ne devient pas génie parce qu'on se pare de ses plumes.

Ah! si M. Magnan pouvait se convaincre, une bonne fois, de la chose, il lui serait beaucoup pardonné. Hélas! il est pris dans l'engrenage, il faut qu'il y passe tout entier.

CYPRIEN.

AU CLUB LUTELLIER

Les élections annuelles du Club Lutellier ont eu lieu la semaine dernière, avec le résultat suivant:

Président, M. J. O. Lamert; 1er vice-président, Ovide Dubuc; 2ème vice-président, M. J. Macbeth; trésorier, S. Mathieu; secrétaire-archiviste, M. Cherron; assistant secrétaire, M. Trempe.

Directeurs: MM. Louis Payette, ex-maire de Montréal; Félix Sauvageau, ex-échevin; J. B. Lamoureux, ex-échevin; Césaire Lemay, ex-échevin; Geo. Bourgoin, Louis Larin, Amédée Charbonneau, M. Scécal, M. Vézina, Geo. Jobin.

Présidents honoraires: Sir Wilfrid Laurier et Sir Lomer Gouin; vice-présidents, MM. L. A. Lapointe et C. Robillard.

Le "Pays" offre ses félicitations à M. Lamert et à ses collègues et compte sur eux pour faire revivre au Club Lutellier les vieilles traditions et la combativité qu'il semble avoir perdues depuis quelques années.

(*)

LA REVOLUTION

M. Gabriel Hanotaux publie dans la "Revue hebdomadaire" la série des études qu'il a entreprises sur l'Eglise et l'Etat. Et tout d'abord, il se refuse à renier l'œuvre de la Révolution. Pour lui comme pour M. Clemenceau, c'est d'elle que date la libération progressive des hommes sur tous les continents. Mais il pense que ni Barneuve ni Robespierre n'avaient connu un Etat athée:

"La Révolution n'est, ni en son essence, ni en ses principes, une entreprise de lutte contre les vérités éternelles, contre la religion. Il est nécessaire de dire, maintenant, "ce qu'elle a été": elle a été une entreprise de libération pour l'avènement de la démocratie; tel est son caractère, telle fut son œuvre, consciente, voulue, accomplie. Tout le reste est contingent et secondaire."

(*)

Les douleurs rhumatismales chez les hommes

Quel en est le remède ?

LES PILULES MORO

Il ne manque pas de forts travailleurs qui se croient atteints de mal de rognons parce qu'ils se sentent pris dans les reins de lumbago ou, dans le haut des cuisses, de sciaticque qui les rendent incapables à tout mouvement et qui les expose à des douleurs aiguës. Le mal des rognons couvrent bien des méfaits, mais ceux-là ne peuvent pas lui être attribués en propre. Il ne faudrait pas aller loin cependant pour trouver à l'une ou à l'autre de ces affections une origine rapprochée. Mal de rognons et arthritisme sont deux maladies similaires et le rhumatisme lombaire ainsi que la goutte sciaticque sont des manifestations du même mal, dépendant des mêmes causes: l'impureté du sang et l'insuffisance de la circulation. Nous n'en finirions jamais de dire que tout se tient dans l'organisme humain et qu'on a raison d'affirmer qu'il n'y a pas de maladies, qu'il n'y a rien que des malades. Un homme qui souffre est lésé dans toutes les parties de son organisme, mais seulement quelques-uns des côtés de son organisme sont plus sérieusement atteints. Au fond tout a besoin d'être soigné. Les médications locales ne sont que des moyens termes, des sédatifs. Pour rétablir la santé, il faut s'adresser aux sources de vie parce que seules elles peuvent avoir une influence décisive pour ramener la régularité, l'harmonie, c'est-à-dire la vie elle-même.

plus par du sang pur et frais, mais par un liquide corrompu, chargé de substances irritantes ou toxiques, le nerf s'enflamme et s'altère. Les veines qui irriguent et nourrissent le nerf se trouvent dans sa paroi, elles se transforment en varices sous l'influence du sang endolori par les débris et les déchets et compriment de ce fait le nerf sciaticque qui souffre et qui s'enflamme. La genèse est la même que pour le rhumatisme et la goutte: c'est l'invasion du sang par les débris de combustions défectueuses, et on doit tabler sur ce fait que les douleurs se déclareront tant que le torrent circulatoire n'aura pas été éclairci ou purifié et que c'est cette rénovation et cette purification seulement qui donneront la chance d'esquiver le martyre de la sciaticque ou au moins de voir les crises s'espacer, se ralentir et s'atténuer.

Quel remède faut-il prendre à cette fin? Il n'y a pas de meilleur que les Pilules Moro, remède souverain pour tonifier le système, rajuster le sang, le stériliser, le purifier et remettre la circulation en état.

Ses effets sont merveilleux, comme on peut en juger ainsi qu'il suit:

Compagnie Médicale Moro, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

Depuis mon jeune âge j'avais travaillé à des ouvrages très pénibles et très fatigants. A la suite d'efforts j'avais fini par contracter une maladie de reins qui se traduisait par des attaques de lumbago et de sciaticque qui m'interdisaient tout travail. Comme cette maladie s'aggravait par le travail et les années, je ne pouvais plus supporter les douleurs qui m'accablaient et qui me mettaient dans un état pitoyable pour faire mon ouvrage. Je me fis soigner par plusieurs médecins, espérant toujours obtenir un allègement à mon affliction, mais les remèdes n'avaient aucun effet sur ma constitution et les accès persistaient. En dernier recours, je fis ce que j'aurais dû faire au début et je me décidai à prendre des Pilules Moro.

J'en étais à ma deuxième boîte lorsque je constatai que les douleurs étaient déjà moins fortes. Les Pilules me soulageaient aussi beaucoup des fatigues que j'éprouvais constamment dans l'estomac par suite de mauvaises digestions. J'avais enfin trouvé un remède efficace et j'en étais heureux.

Au bout de quelques mois j'étais parfaitement rétabli et tout mon système fonctionnait parfaitement. Depuis quatre ans les Pilules Moro m'ont préservé du lumbago et de la sciaticque et m'ont toujours aidé à supporter les fatigues de mon travail avec une santé excellente. — Votre dévoué, PIERRE GAGNON, 1315 rue Anita, Montréal.

La sciaticque est une affection d'origine nerveuse et due à l'inflammation d'un nerf ou d'un faisceau nerveux. Elle siège de préférence parmi les nerfs poplités ou nerfs de la cuisse, et c'est dans cette région qu'elle fait éclater les douleurs insupportables qui la caractérisent. Il n'y a rien de plus atroce que ces attaques et il faut y avoir passé pour s'en faire une idée. La sciaticque vous prend brusquement, elle peut débiter tout à coup d'un froid reçu, d'un excès de table, d'une grande fatigue, d'une grande colère ou d'une frayeur, ou bien d'autres fois, sans raison apparente, sans aucun prétexte, et alors, pendant de longues heures, quand ce n'est pas de longues journées et d'interminables nuits, c'est la torture au fer rouge, comme si des centaines de diabolons s'évertuaient à essayer sur vous les instruments les plus inimaginables inventés pour les expériences de l'inquisition la plus implacable. Après des heures d'alternative, d'exaspération et d'accalmie, la quiétude se rétablit pour être rompue un peu plus tard. Et on en a pour des années ou pour la vie.

La sciaticque provient d'une cause mécanique lorsqu'elle est due à la compression d'un nerf par l'inflammation ou la congestion des tissus voisins ou plus généralement, d'une cause biologique quand l'extrémité de ces nerfs baigne dans un sang vicié. Il va de soi que du moment où les terminaisons des nerfs sont arrosées non

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes malades, allez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro, si vous désirez des conseils au sujet de votre santé, ou écrivez-leur, si vous ne pouvez vous rendre à leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardis et samedis, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Le "PAYS" est imprimé par The Mercantile Printing, 306, rue St-Paul. A. LEROUX, Gérant.

Pour vos impressions, téléphonez MAIN 1698

COURRIER PARISIEN

(Pour le "Pays")

Paris, 30 Décembre 1913.

Les deux événements les plus importants de ces dernières semaines sont la chute du cabinet Barthou et son remplacement par le ministère Doumergue, et la rentrée au bercail de la Joconde, après une fugue qui dura près de dix-huit mois.

Ainsi que je vous l'écrivais dans mon précédent article, le Parlement ne pouvait pas accepter le programme du gouvernement au point de vue financier. L'époque des élections législatives étant fixée au mois de mai prochain, les députés sont devenus presque subitement sages, parce que beaucoup d'entre eux craignaient pour leur réélection, au cas où les impôts nouveaux demandés par M. Barthou et ses collègues auraient été votés.

Et puis, il y avait le congrès de Pau, où le parti radical a nettement manifesté le désir de diriger les affaires publiques. Cela a fort gêné le président de la République, qui tenait à gouverner avec l'appui de la droite et à continuer la politique d'apaisement inaugurée par M. Briand.

Après s'être adressé à plusieurs éminentes personnalités du parti républicain modéré, M. Poincaré a été obligé de faire appel à un radical-unifié pour former le nouveau cabinet. Celui-ci se compose, presque exclusivement, de radicaux: c'est à peine si quelques parlementaires républicains socialistes ou membres de l'Alliance démocratique en font partie.

Quoique homogène, le ministre Doumergue ne pourra durer que s'il donne au parti socialiste des gages sérieux. Ce dernier est actuellement l'arbitre de la situation politique à la Chambre. Par son abstention ou son adhésion, il peut appuyer le cabinet, ou le faire disparaître en votant contre lui.

M. Doumergue s'efforcera donc, pour durer, d'esquiver les débats périlleux, car permettez-moi de rappeler — la question est de savoir qui présidera aux élections de 1914, M. Briand ou M. Caillaux. En d'autres termes, sera-ce la politique de conciliation avec la droite ou la politique républicaine réformatrice qui sera représentée au pouvoir au moment où le suffrage universel devra rendre son verdict? La première de ces politiques a l'appui de M. Poincaré, élu dans les conditions que vous savez. L'autre, celle de l'extrême gauche et des radicaux unifiés.

Il ne faut pas si dissimuler que, quoique M. Doumergue soit président du Conseil, c'est M. Caillaux qui, dans le cabinet actuel, jouit de la plus grande influence.

Quant à M. Briand, c'est d'accord avec le président de la République qu'il a prononcé son discours-programme à Saint-Etienne et fondé le nouveau parti électoral jusqu'ici dénommé le parti de la rue d'Enghien, parce que sa première réunion a eu lieu dans un des locaux du journal "le Petit Parisien", sis dans cette voie de notre capitale.

La bataille est donc dès aujourd'hui engagée. Certains pensaient qu'elle se

déroulerait au moment du vote des douzièmes provisoires. Pour des raisons d'opportunité, M. Briand et ses amis préfèrent laisser passer les fêtes du jour de l'an. Ils comptent d'ailleurs sur la division des radicaux sur la réforme électorale pour rallier une majorité contre le cabinet. La manœuvre réussira-t-elle?

Mais, d'autre part, la question de l'impôt sur le revenu est, elle aussi, extrêmement épineuse. Il faut reconnaître qu'en France le monde capitaliste est moins beau joueur qu'en Allemagne ou en Angleterre, où l'on sait payer sans trop se faire prier. Chez nous, la nouvelle loi militaire et la conqête du Maroc sont cause que notre budget est en déficit. Et il s'agit de centaines de millions qu'il faut trouver à bref délai. C'est pourquoi il a fallu à M. Caillaux une certaine dose de courage pour prendre la succession de M. Charles Dumont.

M. Viviani, lui, a eu, par contre, comme cadeau de joyeux avènement, le retour de la Joconde, car s'il a des raisons pour défendre l'école laïque, autant que ministre de l'instruction publique, il est même temps ministre des Beaux-Arts, et de ce chef il préside à la rentrée au bercail du chef-d'œuvre de Léonard de Vinci.

Les journaux vous ont appris les détails de cette odyssée. L'auteur du vol a prétendu avoir agi par patriotisme: c'est la note gai de l'histoire. Après tout, pendant l'affaire Dryfus, M. Charles Maurras avait bien trouvé cet admirable qualificatif de "faux patriotes" pour les faux dont s'était reconnu coupable le colonel Henry. C'est à croire que "la fin justifie les moyens" pour certains gens.

Pourvu que la Monna Lisa du Vinci nous revienne dans un parfait état "d'authenticité"! Depuis un an et demi, tant de truquages auraient pu se produire. On fabrique bien des meubles anciens, des vases étrusques, des statues de Tanagra, de la vaisselle vieille de plusieurs siècles, des Corot. La Joconde aura-t-elle conservé son incomparable et mystérieux sourire? On peut avoir des craintes.

Quelqu'un qui avait, lui aussi, le sourire, mais évidemment pas le même que celui de la Joconde, c'est M. Jules Charlatie, qui vient de mourir. Celui-là était vraiment parisien. Sans être un aigle, il était lettré et avait une extraordinaire facilité pour noircir du papier. Il a été journaliste, historien, auteur dramatique, romancier, mais ne s'est montré supérieur en aucun genre. Comme administrateur de la Comédie-Française, il lui a fallu une diplomatie peu commune, et ce qui l'a tué, c'est que M. Barthou l'ait obligé à démissionner. M. Charlatie ne pouvait pas quitter la Comédie-Française: il aurait plutôt démissionné de l'Académie française.

Ainsi, même les immortels finissent par faire croire qu'il ne le sont pas. Souvent en effet, il arrive qu'à peine morts, on ne se rappelle même plus les titres de leurs livres et moins encore leurs titres de gloire. Est-ce la postérité qui manque de reconnaissance ou sont-ce les œuvres de nombreux immortels qui n'ont qu'une valeur très relative? A chaque lecteur de répondre, selon ses goûts, ses affinités, ses préférences, son idéal, son enthousiasme, sa haine, ses faiblesses. P. A. H.

(*)

LA TAXE SUR LES AUTOMOBILES MOBILES

En 1907, la taxe sur les automobiles produisant la modeste somme de \$2,000. L'an prochain, elle donnera bien \$100,000.

Il y a progrès sensible, n'est-ce pas? Le gouvernement de Québec augmenta cette taxe il y a deux ans; il l'augmenta de nouveau cette année.

Les automobilistes, hommes de progrès, ne reculent pas devant l'impôt, mais ils ont raison de dire que le gouvernement abuse de son pouvoir; car il semble absolument raisonnable que l'hon. M. McKenzie aurait pu attendre d'avoir doté notre province de quelques bonnes routes avant de charger les automobiles d'une taxe nouvelle.

Mais comme c'est Montréal qui, en définitive paiera les sept huitièmes de cet impôt le Trésorier aurait tort de se gêner.

D'ailleurs, où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

(*)

Obligations qui pourraient convenir pour fonds en fidéjussés

Pour dépôt au Gouvernement Canadien.

Pour placement permanent.

Valeurs canadiennes de toutes sortes, achetées, vendues et évaluées.

Ecrivez-nous.

W. GRAHAM BROWNE & CO. COURTIERS. 222 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

HOTEL WINDSOR

Tous les dimanches soirs

Diner-de-luxe spécial à \$2.00

GRILL ROOM OUVERT JUSQU'À MINUIT.

Thé de l'après-midi.

Un Porter qui est vraiment agréable au goût

L'insomnie, la nervosité, les maux de tête, le manque d'appétit, la mauvaise nourriture disparaissent tous bientôt sous l'usage régulier du

DAWES LACHINE PORTER

Une nourriture liquide, riche en qualités toniques et nutritives, est la meilleure description que l'on puisse faire de ce breuvage délicieux et salubre.

Exigez la marque au Cheval Noir — le Modèle depuis un siècle.

The National Breweries, Limited.

La plupart des gens se trouveraient bien de l'emploi occasionnel des

Laxatifs NA-DRU-CO

Doucement, complètement et sans malaise, ils débarrassent l'organisme des matières nuisibles qui empoisonnent le sang et diminuent la vitalité.

25c. la boîte chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 176F

A propos de littérature canadienne-française

Je viens de lire un petit livre qui mérite certainement une appréciation plus longue que celle que j'en peux donner dans les colonnes du "Pays". C'est celui que vient de publier M. Jules Tremblay, d'Ottawa. Il a pour titre: "Une opinion sur la Littérature canadienne-française." C'est un brochure canadien-français donné le soir, 4 décembre dernier, à la Bibliothèque Carnegie.

Jules Tremblay est un nom bien connu dans notre monde littéraire; je n'ai donc pas à le présenter à mes lecteurs. Si pourtant j'avais à le présenter, je le ferais par ces simples mots: un poète sobre, un prosateur nerveux. Je crois que j'ai encore mieux sa prose que ses vers, parce qu'en ce qui concerne la prose, il a une concision et une clarté qui ne sauraient être atteints par aucun autre écrivain. C'est donc que je remarque d'abord dans le livre de M. Jules Tremblay, c'est beaucoup, beaucoup de pensées, généralement très justes, exprimées en peu de mots. Avec la substance qu'il y a là, un Chapman ou un M. de La Roche n'auraient pas pu faire un gros livre. Jules Tremblay n'en fait qu'un petit, très petit—pas même trentenaire—mais d'une lecture si savoureuse, qu'on croit n'avoir pris qu'une minute à le tout parcourir.

Bien n'est difficile comme l'analyse d'un livre où la pensée l'emporte sur le nombre de pages. La critique s'occupe, sans lire, ou sont contentés de dire: "Tremblay, d'abord parce que le livre est modeste et notre critique méprise les choses modestes—surtout parce que l'auteur y fait la critique de notre critique, et cela, ma foi, en une phrase d'une justesse, d'une clarté, d'une précision d'accorder ces deux mots. Qu'on en juge: "Le grand obstacle à notre émancipation littéraire, c'est l'absence d'une critique saine. Il y en a eu quelques essais reconfortants... D'autres ont été jugés dans la hâte du moment, sans lire, ou se sont contentés de brûler l'encens sur l'autel de l'admiration, quand ils n'ont pas tenté d'attaquer, pour le simple plaisir d'attaquer, les faux grands hommes juchés par des confrères complaisants sur d'immenses piédestaux. Ils ont dogmatiquement, Camille Roy, qui fut, selon Chartier, le précurseur de la critique nationalisée, a rédigé des pages fort belles, mais dont l'effet a été amoindri parce que la critique favorisait des œuvres médiocres et combattait de bons travaux dont les auteurs n'avaient pas le talent de lui épargner leur outrage. Il fut même un temps où la critique se faisait plus sur le lieu de naissance ou la province ecclésiastique d'un écrivain que sur le mérite de l'œuvre." Je crois même que ce temps existe encore. Et Tremblay aussi le croit, car il dit ailleurs: "Et la critique, donc, qui juge toutes les œuvres, même les œuvres économiques d'un Errol Bouchette, à l'aune des amitiés politiques, des fréquentations, du village natal, de la croyance religieuse, voire

"de la famille de l'auteur, avant de prononcer son jugement arbitraire selon que le travail ou l'étude relève ou non de telle chapelle."

Il est une autre vérité, dure, je l'avoue, mais en fin de compte, fort juste, que Tremblay a cru bon de dire. La voix d'après avoir regretté l'apathie du public pour les livres canadiens, il ajoute: "Il est pourtant sorti des presses de Québec et de Montréal (des œuvres qui pourraient figurer avec honneur en France, sans avoir passé par les mains des meilleurs éditeurs de Paris. Le fait d'imprimer à Paris ne constitue-t-il pas un passeport assuré à l'écrivain canadien, tant notre jugement est fait de préjugés et de manque d'observation? On fait imprimer chez Lemerle, chez Charpentier, chez Rudeval, et le livre y prend immédiatement un plus grand renom, comme si ces éditeurs n'étaient pas, ainsi que tous les autres, absolument à la disposition de quiconque paie bien pour se faire produire." Publiez les TROPHÉES au Canada, en changeant le titre et le nom de l'auteur, et le livre restera gravement sur les rayons, pendant que les fantaisies d'un pince-sans-rire, lancées par Lemerle, feront "comparativement fortune."

Il n'y a pas de doute que les moins courageux de nos écrivains sont ceux qui n'ont pas voulu combattre de front ce sot préjugé. Quant à l'opinion de l'auteur sur la littérature canadienne-française, bien qu'il ne l'ait pas exprimée carrément—et je suis tenté de le lui reprocher—elle semble pencher énormément vers la négative. Malgré nous, nous appartenons au génie français. "Roussseau, Edouard Rod, écrit-il, ne compte pas dans l'antologie française. Les Français ne comptent pas dans les lettres belges; les écrivains belges ne comptent pas dans l'antologie française; les écrivains qui ont écrit en français au Canada, et qui ne sont que des archaïsmes déracinés dans les provinces françaises pour être transplantés ici par les navigateurs colons, tiennent intimement au parler régional de France pour qu'on puisse les appeler à notre pays, à titre de mots propres, parce que les gens de lettres en France les ont oubliés rapidement." Il est vrai que la page suivante, Tremblay dit avec beaucoup de raison "que le propre de la littérature est d'exprimer l'âme d'un peuple." Comme lui, je ne crois pas que cela soit suffisant. Les Irlandais ont-ils une littérature? A moins qu'on aille prétendre que ce peuple-là n'a pas d'âme, ce qui froisserait fort l'ex-maire Guérin. Non, il faut aussi une langue spéciale qui soit, pour ainsi dire, l'enveloppe matérielle de cette âme d'un peuple. Orémazie l'avait déjà compris. C'est pourquoi nous sommes, en dépit de tout, restés Français, bien Français. Et notre littérature, nous craignons pas de l'affirmer, est et sera française aussi longtemps que nous parlerons le français.

Quelques-uns, pour ne pas désespérer, se sont mis à écrire en irquois, sans s'en douter. Je vois que Jules Tremblay ne tient pas à être de ceux-là.

Philippe LEBER.

Le meilleur repas sera gâché si le café est de mauvaise qualité.

Le café



Seal Brand

empêchera même un pauvre repas d'être un fiasco.

CHASE & SANBORN, Montréal

Choses de Paris

(Correspondance particulière)

Paris, 31 déc.—Fragson est mort! Et tout Paris est en pleurs. C'était un roi dans le royaume des chansonniers, et vous savez tous combien on l'aime à Paris! On en fait à propos de tout. La mort d'un grand savant n'aurait pas soulevé autant d'émotion, ce que nous croyons sans peine, même si c'était été le bienfaiteur inventeur d'un remède véritablement infaillible contre la chute des cheveux. Il est vrai que la manière dont il est mort nous offense, comme aurait dit Dante, "il modo ancor m'offende." Nous trouvons l'amour paternel de ce monsieur Pot, son père, un peu farouche, un peu exclusif. Car vous savez sans doute, par les dépêches, que Fragson père a tiré une balle de revolver dans la tête de son fils, et cela, pour la moindre des raisons. Et ce pauvre Fragson qu'on avait entendu nous dire que

UNE SOIRÉE DE GALA

Mardi 20 Janvier au "Monument National"

Réunir sur un même programme, cinq des principaux artistes et le violoncelle solo de la troupe de l'Opéra, et adjoindre un jeune pianiste virtuose Canadien qui fera certainement sensation et offrir ainsi au public, un concert vocal et instrumental, unique pour ainsi dire en son genre, tant par l'artistique variété de sa composition que par la haute valeur de chacun des interprètes, tel est le tour de force accompli par l'habile organisateur qui nous convie mardi soir 20 janvier, au Monument National. Dans ce cadre nouvellement et luxueusement transformé et qui sera toute une révélation pour ceux qui ignorent ce qu'est actuellement la salle de spectacle du Monument National, Mme Ada Cassuto, soprano dramatique; Mme Maria Claessens, mezzo-soprano; G. Rudolf, basse; E. Leide, violoncelle solo; H. Dansereau, pianiste virtuose; sentiront vraiment vibrer l'âme Canadienne. Française et trouveront sûrement auprès d'une foule enthousiaste l'accueil chaleureux que mérite leur beau talent!

1. Ouverture.
2. M. Gaston Rudolf, basse.
3. M. Leide, violoncelle solo.
4. M. Giovanni Farnio, ténor.
5. M. Maria Claessens, mezzo-soprano.
6. M. Georges Roselli, baryton.
7. M. Enrico Leide, violoncelle solo.
8. M. Trio de Faust avec Mme A. Cassuto et M. Farnio et Roselli.
9. M. Hector Dansereau, pianiste.
10. M. Maria Claessens.
11. M. Gaston Rudolf.
12. M. Giovanni Farnio.
13. M. Maria Claessens.
14. M. Gaston Rudolf.
15. M. Enrico Leide.
16. M. Trio de Faust avec Mme A. Cassuto et M. Farnio et Roselli.
17. M. Trio de Faust avec Mme A. Cassuto et M. Farnio et Roselli.

Les Billets sont en vente jusqu'à Lundi Soir, 19 Janvier, chez Willis & Co., 550, rue St-Catherine Ouest; E.L. Archambault, 312, rue St-Catherine Est; E. L. Giroux, photographe, 48, rue Ste-Catherine Est; et à partir de Mardi, 20 Janvier au bureau des billets du Monument National.

THEATRE PRINCESS

La semaine prochaine sera une semaine Shakespearienne au Princess. M. William Faversham qui était jusqu'à l'an dernier un comédien de grand renom voulut un jour monter "Julius Caesar" de Shakespeare et en jouer le principal personnage. C'est ainsi que l'an dernier, on le vit au Princess.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

La semaine prochaine sera une semaine Shakespearienne au Princess. M. William Faversham qui était jusqu'à l'an dernier un comédien de grand renom voulut un jour monter "Julius Caesar" de Shakespeare et en jouer le principal personnage. C'est ainsi que l'an dernier, on le vit au Princess.

THEATRE NATIONAL

La direction de ce théâtre offre pour lundi une autre vue par "The Famous Players Film Co." dont le titre est de "Port of Doom" qui sera joué par Madame Laura Sawyer. Cette vue n'a pas été produite à Montréal et sera la semaine prochaine au Strand, pour la première fois. C'est quelque chose dans le genre de ces vues qui ont eu tant de succès "Chelsea 7750" et "An Hour Before Dawn." On voit donc que la semaine prochaine le programme du Strand sera attrayant au plus haut point.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DU COMTE JACQUES-CARTIER

Avis public est par le présent donné par Joseph Charet, secrétaire-trésorier du Conseil Municipal du Comté de Jacques-Cartier, que les terrains ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, au Village de la Pointe-Claire, à l'Hôtel-de-Ville, mercredi, le quatre Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour taxes municipales et scolaires dues sur les divers lots plus bas mentionnés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais, avant la vente, savoir:

Noms	Résidence	No du Cadastre	Taxes Municipales	Taxes Scolaires	Total
Aldérie Théorêt	Île Bizard	52 & 53	\$0.17	\$0.52	\$0.69

Donné à Ste-Geneviève ce cinq Janvier mil neuf cent quatorze. J. A. CHAURET, Secrétaire-Trés., C.M.C.J.C.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

Décidément les revues plaisent au public. Cette semaine, il y avait salle comble au théâtre Canadien-Français pour entendre une autre revue de M. Julien Daoust: "La Belle Montréalaise". On a beau discuter le mérite littéraire de ce genre de spectacle, il n'en existe pas moins. Les événements fournissent la matière de la trame, mais il n'en faut pas moins comme l'artiste y applique le coloris. Certes, l'esprit court les rues, mais ce n'est pas facile de l'attraper. M. Daoust a su le saisir au vol souvent. Mais ce qu'il a su fixer, c'est la couleur locale, surtout dans le dernier acte. Il y a une scène d'intérieur de la vie canadienne qui fait pardonner un excès de bouffe des deuxième et troisième tableaux. La vision est parfaite et le personnage bien nature. La canadienne est bien campée, sans donner sur l'oeil de la trivialité. Madame Bella Ouellette a été délicieuse. Ses toilettes sont d'un goût exquis. Hamel, comédien toujours à sa mesure. Il ne force pas la note, c'est pourquoi elle reste juste. Il y a des nuances délicates dans ce personnage apparemment fruste et que seul Hamel peut rendre. Ce comédien touche parfois au haut comique. Le public n'a pas tort de s'engouer de ces amusants spectacles: Glissez mortels, n'appuyez pas! Cette vue à l'oiseau des événements, cette fois toujours se évocant de tout à toujours sa morale dans les revues de M. Daoust. Une pensée bonne, honnête plane sur ces pièces burlesques et c'est ce qui en fait le charme.

La semaine prochaine: "Victime de la colonie."

PARC SOHMER

DIMANCHE, 18 JANVIER 1914 (à 3 et 8 p.m.)

MATZETTI. Numéro sensationnel sur fil de fer. MISS ANITA. Célèbre violoniste. LORCH BROS. Equilibristes extraordinaires sur trapèze. ROSINO BOGINA. Nouveauté musicale. BARNES & MORAN. Tours de force. Hercules modernes. DAINTEE WATSON & BRO. Dans leur spécialité de chant, danses et bag-punching.

THEATRE NATIONAL

Semaine du 19 Janvier 1914

UNE OPERETTE CHARMANTE Madame FLIRT De M. PAUL GAVALT

THEATRE PRINCESS

Semaine du 19 Janvier 1914

Victime de la Calomnie Par la troupe Julien Daoust

PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches. REPRESENTATIONS A 3 p.m. et 8 p.m. Vaudeville, Fanfare Militaire Admission, 10c.

AUX NOUVEAUTES

La saison d'opérette inaugurée par les Nouveautés fut sonnée. Après le succès de "Messalinette" l'on donnera la semaine prochaine une autre opérette tout à fait joyeuse le "Jockey Malgré Lui". Le nombre considérable d'amateurs d'opérette et de musique légère se donneront rendez-vous aux Nouveautés. Ce théâtre a vraiment trouvé sa voie, qu'il se maintienne dans ce genre autant que ce sera possible et le succès lui est assuré.

LE MOULIN ROUGE

C'est au Moulin Rouge qu'il faudra aller la semaine prochaine pour voir les plus belles vues animées qu'il y ait à Montréal. Dimanche, lundi et mardi, on pourra voir comme principale attraction la fameuse vue "La Peur de la Loi" et le reste de la semaine "La Piste du Doigt Coupé." Ces deux pièces représentées pour la première fois à Montréal feront sensation, car nous n'en connaissons pas de plus belles. Il y aura aussi plusieurs autres vues très intéressantes.

AGENTS DE CHANGE

H. TESSIER & CIE 18 rue Hôpital Main 4265

Prêts d'argent sur hypothèque

G. THOMPSON Ch. 27, 207 St-Jacques Main 4153

COMPTABLES AUDITEURS

G. DURNFORD & CO., LTD. 58 Canada Life Bldg. 189 St-Jacques

ERNEST S. MANN Ch. 12, 204 St-Jacques Main 4502

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON 55 St-Fr-Xavier, Montréal, Main 5141

IMMEUBLES

G. RABINOVITCH 107 St-Jacques Main 4508

KENT REALTY

71a St-Jacques Main 6934

J. S. MILLER Main 8628 et 8629

CHAGNON & MAGEAU

52 rue St-Jacques Tél. Main 4636

AVOCATS

YVON LAMONTAGNE, B.A., L.L.B. Spécialité: Incorporation de compagnies. 52 rue St-Jacques Tél. Main 7543

ALEXIS D. PELLETIER, M.A.B.O.L. 4 rue Hôpital Main 1978

LA GUERRE AU TAUDIS

La question du logement ouvrier se pose actuellement dans tous les pays. Dans les grandes villes, devant les familles ouvrières, chargées d'enfants, démunies de toute ressource, condamnées à s'abriter dans des taudis infects et malsains, la question se pose de savoir si la pioche des démolisseurs ne doit pas mettre bas les habitations insalubres, mortelles, foyers d'infections physiques et morales, afin d'ériger en leur lieu et place des logements sains, aérés, spacieux où le monde du travail trouverait un abri aussi propre que bon marché.

C'est le devoir des pouvoirs publics de chercher à solutionner ce problème. Tant que l'on n'aura pas porté la pioche dans les logements sans air, sans lumière, et des centaines de familles laborieuses, prolétaires et sans ressources, seront les proies toutes désignées des pires maladies contagieuses. On élame contre la prostitution! On dénonce l'alcoolisme! On se plaint du développement de la criminalité juvénile! On tonitruise contre les vices sans nom! Mais la cause n'est-elle pas en partie dans ces logements répugnants et malsains? Comment voulez-vous que la dégradation et la dépravation ne soient pas

de règle dans ces habitations où femmes, hommes et enfants sont entassés pêle-mêle, les uns sur les autres, vivant quelquefois dans la promiscuité la plus honteuse et la plus révoltante?

Comment voulez-vous que le mari, le fils ou le frère ne s'enfuient pas vers le cabaret quand les logis où ils doivent vivre, avant et après leur travail, ne provoquent chez eux que la répulsion et le dégoût? Comment voulez-vous aussi que le ménage pense à aménager son intérieur avec goût et coquetterie, quand les pièces qu'elle occupe sont si peu nombreuses qu'elle se trouve obligée de faire sa cuisine, d'ébrouer son linge sale, de laver sa vaisselle, de dresser sa table et quelquefois de préparer son lit dans la même pièce?

Comment voulez-vous, je vous le demande, o moralistes, que le bonheur et l'amour puissent régner dans ces maisons bidouilles et tristes, et qu'une société véritablement civilisée aurait déjà détruites depuis longtemps? Certes, bien loin de nous la pensée de croire qu'il suffit aux travailleurs de vouloir pour qu'ils possèdent demain la maison idéale! Trop d'obstacles se dressent sur leur route. Mais un remède est trouvé aux maux actuels. C'est celui des habitations ouvrières, des logements hygiéniques. La guerre aux taudis, c'est le mot d'ordre de tous ceux qui se préoccupent du sort des classes ouvrières.

Un article de la "Gazette"

Contre les commissaires

Ce n'est pas la faillite du bureau de contrôle, mais celle des hommes

"La Gazette" a publié l'autre jour un article qui, malgré ses termes mesurés et modérés, n'est constitué pas moins une des fortes charges que l'on ait faites jusqu'ici contre l'administration civique actuelle, et plus particulièrement contre les commissaires.

Le journal anglais commence par faire remarquer que si la question de faire disparaître le bureau de contrôle était soumise au peuple, il est presque certain que l'institution serait proprement délaissée. Car il ne faut pas oublier que l'administration des commissaires depuis quatre ans, que par les commissaires, que les changements dans les plus qui ont amené la construction des boulevards et aussi l'accident ont été appuyés par les commissaires, que la station de pont que l'on critique actuellement est toujours la même depuis les quatre ans de l'administration des commissaires, bref que les échecs qui ont été tant critiqués par les commissaires et leurs amis ont parfaitement raison de sou-

Bureau de contrôle est moins en cause que les hommes eux-mêmes dont l'incapacité est flagrante. Pour faire arriver ces hommes-là à l'hôtel de ville, on en a chassé qui avaient de l'expérience, du caractère et qui avaient montré qu'ils étaient capables de rendre des services à l'hôtel de ville.

Cependant, d'après la "Gazette," les résultats ne sont pas tout-à-fait aussi mauvais qu'on le dit. Bien des choses ont été faites, il est vrai que la dette de la ville en a été considérablement augmentée et que l'on aurait pu faire beaucoup plus, si les commissaires avaient été des hommes compétents. On a tenté de les excuser en disant qu'il y avait tant d'affaires de routine à faire qu'ils ne pouvaient consacrer plus de temps aux choses importantes. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'ils n'avaient pas la capacité pour remplir la position.

Toutefois, la faillite n'est pas une faillite du système, mais celle des hommes et la "Gazette" espère qu'aux prochaines élections municipales, le peuple remplacera ces petits hommes par de plus capables. Les "Pays" se joint à la "Gazette" pour cela.

LE "PAYS"

paraît aujourd'hui à 8 PAGES

Monument National MARDI SOIR, 20 JANVIER 1914

CONCERT D'ADIEUX

des principaux Artistes de l'Opéra.

Mesdames CASSUTO, CLAESSENS; Messieurs ROSELLI, FARMO, RUDOLF et LEIDE (Violoncelliste Solo). H. DANSEBEAU, Pianiste Virtuose. MAGNIFIQUE PROGRAMME

THEATRE STRAND Coin Ste. Catherine Ouest et Mansfield

VUES CINEMATOGRAPHIQUES DE LUXE

TROIS JOURS A PARTIR DE LUNDI 19 JANVIER.

THE PORT OF DOOM

Grand drame maritime de détective avec LAURA SAWYER

MATINEES: 1000 SIEGES A 10c

LE SOIR: BALCON A 10c. ORCHESTRE, 20c. LOGES, 25c.

VENEZ TOT, AUCUN PRIX EXTRA.—WILLIE ECKSTEIN, Pianiste

MOULIN ROUGE (Angle Ste-Catherine) et Amherst

Les plus belles vues animées de Montréal

DIMANCHE LUNDI ET MARDI LA PEUR DE LA LOI en 3 rouleaux

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI LA PISTE DU DOIGT BRISE en 4 rouleaux

et autres vues très intéressantes.

Prix: 10 et 15 cents.

Théâtre des Nouveautés

(Direction: Pierre Christie et Armand Bobi)

SEMAINE DU 19 JANVIER 1914.

Une autre opérette délicieuse.

Le Jockey Malgré Lui

3 actes.

Matinée à 2.15 heures. Soirée à 8.15 heures

Téléphone EST 7056

THEATRE NATIONAL Semaine du 19 Janvier 1914

William FAVERSHAM

et sa troupe d'étoiles dans les oeuvres de Shakespeare

OTHELLO, lundi, mercredi et samedi soirs.

ROMEO ET JULIETTE, mardi et jeudi soirs, samedi après-midi.

JULIUS CESAR, mercredi après-midi, vendredi soir.

Prix: 25 cents à \$2.00

Mercredi après-midi: 25c. à \$1.50

THEATRE CHANTECLER Tél. St-Louis 7274 1274, Rue St-Denis

Semaine du 19 Janvier

TRouPE J. E. TANGUAY, dans

LA GRACE DE DIEU

Grand drame en 5 actes

Prix populaires. Sièges réservés

ORPHEUM 2.10 p.m. 8.10 p.m.

SEMAINE PROCHAINE

MISS LILIAN SHAW

La plus grande comédienne américaine

8 - AUTRES ATTRACTIONS - 8

DANSE

Le professeur F. H. SINCLAIR, enseigne toutes les danses les plus nouvelles, y compris le TANGO MAURICE, le ONE-STEP, la VALSE HESITATION, le TANGO PARISIEN, le RITZ-BOSTON, le PRACOCK GLIDE, la VIENNA HESITATION, Etc.

SALLE PRINCE ARTHUR, Tél. Est 6104-4771. 29, Prince Arthur Est

Phone Bell Lasalle 670

THE CITY ELECTRIC CONTRACTING CO.

J. A. PARENT, Manager

Nous avons un grand assortiment de fixtures électriques, à de bien bas prix.

87 rue Poupart MONTREAL

AGENTS DE CHANGE H. TESSIER & CIE 18 rue Hôpital Main 4265

Prêts d'argent sur hypothèque G. THOMPSON Ch. 27, 207 St-Jacques Main 4153

COMPTABLES AUDITEURS G. DURNFORD & CO., LTD. 58 Canada Life Bldg. 189 St-Jacques

ERNEST S. MANN Ch. 12, 204 St-Jacques Main 4502

COMPTABLES CHARTRAND & TURGEON 55 St-Fr-Xavier, Montréal, Main 5141

IMMEUBLES G. RABINOVITCH 107 St-Jacques Main 4508

KENT REALTY 71a St-Jacques Main 6934

J. S. MILLER Main 8628 et 8629

CHAGNON & MAGEAU 52 rue St-Jacques Tél. Main 4636

AVOCATS YVON LAMONTAGNE, B.A., L.L.B. Spécialité: Incorporation de compagnies. 52 rue St-Jacques Tél. Main 7543

ALEXIS D. PELLETIER, M.A.B.O.L. 4 rue Hôpital Main 1978

Jackson

La marque de commerce qui signifie:

SATISFACTION

SOYEZ certain de lire dans le journal de la semaine prochaine l'annonce de la fameuse JACKSON. Elle vous renseignera sur la confection d'une Automobile :: ::

Jackson Motor Co. 72, Rue St-Denis, MONTREAL Est 3901. P. A. D. ROBERT



DEMANDEZ LES CIGARETTES EGYPTIENNES VAFIADIS

ODALISQUE 25¢ LA BOITE DE 10
EXTRA FINE 30¢ " " " 10

Importées du Caire, Egypte
THEODORO VAFIADIS & CIE. LE CAIRE.
POURVOYEURS DE LA FAMILLE DU KHEDIVE.

Requiescat in pace

L'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes.

Tous les libéraux de la province de Québec éprouveront un mouvement de profond regret, sinon de révolte, lorsqu'ils liront le paragraphe suivant d'un projet de loi déposé par l'Hon. M. Décarie devant le Parlement de Québec:

"1. La loi 7 Edouard VII, chapitre 23, est amendée en y ajoutant, après l'article 19, le suivant:

"19a. Il est loisible à la corporation d'affilier son école à l'université Laval, à Montréal, aux conditions qui seront déterminées entre elle et les administrateurs de l'université Laval, à Montréal.

L'arrangement consacrant l'affiliation n'entrera en vigueur qu'après la publication d'un avis dans la "Gazette officielle de Québec", établissant que le dit arrangement a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil."

Ces lignes signifient que l'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes

des Commerciales est virtuellement consommée.

En effet, ce texte de loi est presque un "requiescat in pace." Le monument de la Place Viger va perdre son caractère d'école d'Etat pour devenir une école confessionnelle.

Le million dépensé par le gouvernement dans un effort de libéralisme sombre dans les oeuvres de l'Université Laval.

Pour calmer la mauvaise humeur de la population protestante qui voit cette affiliation d'un fort mauvais oeil, le gouvernement lui consentira des octrois additionnels qui se chiffrent, paraît-il, dans les cent mille dollars.

Cette tentative de libéralisme aura coûté cher à la province.

(*)

Un peu plus juste

La réduction du nombre des restaurants à Montréal.

Les amendements à la Loi des licences soumis par le Trésorier provincial au Parlement de Québec contiennent des dispositions qui sont manifestement injustes.

Le sentiment public est unanime en faveur de la réduction du nombre des buvettes à Montréal moyennant une raisonnable compensation; mais il nous semble que le gouvernement aurait pu faire suite à ce sentiment sans brutaliser les intérêts en jeu.

Pourquoi faire supprimer 120 licences à Montréal en une seule année? On aurait pu étendre pareille réforme sur une période de trois ou cinq ans afin de permettre à tous ceux qui frappera la loi de se préparer à faire face à la situation.

Les propriétaires d'immeubles occupés par des restaurants, les marchands de liqueurs en gros, enfin tous ceux qui ne manquera pas d'atteindre la suppression de 120 licences sont virtuellement pris à la gorge.

La Commission des licences va se heurter à des baux non expirés, à des créanciers malheureux, à des ruines de toutes sortes. Dans la multitude des cas, ce n'est pas la modeste compensation de \$3,000 qui sauvera le détenteur d'une licence ou son propriétaire, ou son fournisseur ou ses bailleurs de fonds.

Le "Pays" écrit que Sir Lomer Gouin serait plus raisonnable et plus juste s'il remplaçait le premier mai 1915 par le premier mai 1917, dans l'article 7 de la loi des licences.

P.S. — Les journaux de vendredi matin nous apprennent que le gouvernement s'est rendu aux représentations qui lui ont été faites de part et d'autre. Ainsi au lieu de faire disparaître 125 licences d'un seul coup, le 1er mai 1915, Sir Lomer a compris que c'était trop brutal, la Chambre a adopté un

amendement à l'effet de n'en supprimer que 73 le 1er mai 1915 et les 50 autres le 1er mai 1916.

Nous aurions, pour nous, préféré que la suppression se fit graduellement d'ici trois ans ou même cinq ans, toutefois nous croyons que la loi est plus juste ainsi amendée.

Ce qui augmente aussi la mesure de justice, c'est que l'indemnité a été portée de \$3,000 à \$5,000.

Cela constitue une amélioration assez sensible sur la loi telle que présentée.

(*)

S'IL POUSSAIT SON EXAMEN

Voici relevée dans la bouche de M. Bourassa une vérité un peu dure qui serait du dégoût si on la cueillait dans les colonnes du "Pays."

"Si nous faisons notre examen de conscience, dit-il, nous constaterons que maintes fois les conditions du contrat qui lie les deux principaux groupes canadiens ont été rompues, et toujours à notre détriment. Mais si nous nous posons plus loin l'examen, nous serons forcés d'admettre que, la plupart du temps, NOS DEFAITES FURENT PLUS LE RESULTAT DE NOS DEFAILLANCES, DE NOTRE PROPRE LACHETE, QUE DU FANATISME OU DE LA PASSION DE NOS ADVERSAIRES."

(Extrait de la conférence donnée par M. Bourassa devant l'Association de la Jeunesse de Saint-Laurent, dimanche, le 11 janvier 1914.)

Si M. Bourassa voulait pousser son examen encore plus loin, qui sait, s'il ne pourrait nous dire la cause de ce qu'il appelle nos défaillances, notre lâcheté. C'est ça qui serait intéressant.

Négociations secrètes

UNE AFFAIRE DE HUIT MILLIONS.

La Montreal Water & Power Coy au Chateau Frontenac

(Correspondance particulière) Québec, 15. — Des négociations secrètes se poursuivent depuis trois ou quatre jours au Château Frontenac pour faire aboutir l'affaire de la Montreal Water & Power Coy.

Comment expliquer qu'une affaire aussi grave se manigance dans le mystère d'un houndoir d'hôtel, au lieu de se discuter à l'Hôtel de Ville de Montréal, sous l'oeil des représentants du peuple?

Ces négociations sentent plutôt la manoeuvre et l'intrigue. Il paraît que les deux groupes qui ont délibéré en sont venus à une entente. On aurait trouvé un terrain de tran-

saction. On dit même QU'IL N'EN COUTERA QUE HUIT MILLIONS à la Ville de Montréal pour acquérir la Montreal Water & Power Coy.

HUIT MILLIONS! Mais c'est un joli pruneau.

Que nous donnera-t-on pour cette somme? En aurons-nous pour notre argent?

Je vous avoue que j'ai des doutes sérieux à ce sujet. J'estime que le parlement de Québec n'a pas le droit de sanctionner, les yeux fermés, un marché mystérieux, conclu mystérieusement au Château Frontenac et si lourd pour notre trésor municipal.

LE CONGRES DES NOTRES DANS L'ONTARIO

Le Congrès des Canadiens-Français de l'Ontario vient de se terminer.

Contrairement à la plupart de ces congrès, on y a fait autre chose que du Saint-Jean-Baptiste; nos compatriotes se sont rendu compte qu'en face de la lutte qui leur est faite, ce n'était guère le temps de poser à la race supérieure. On y a même dit des vérités assez sévères sur notre compte à ce congrès, mais nous croyons qu'il restera surtout par l'affirmation claire et nette que les Canadiens-Français de l'Ontario n'abandonneront ni leurs droits, ni la lutte par laquelle ils les feront reconnaître.

La mâle énergie, la froide audace la tranquille décision de ces gens-là est un véritable réconfort pour tous les Canadiens-Français et pour tous ceux qui aiment le parler de France. On est révolté quand les dépêches apportent des nouvelles comme celle-ci par exemple que publiaient les journaux, il n'y a pas dix jours: "Les autorités militaires allemandes ont défendu à une troupe d'opérette de Strasbourg de chanter le "Salut à la France" qui se trouve dans le "Fille du Régiment."

Les journaux de Toronto mêmes ne pourraient s'empêcher de sourire à tant de vexations et de mesquineries. Pourtant ce que fait le gouvernement Whitney au sujet des écoles françaises est aussi vexatoire et aussi imbécile.

La province de Québec est de cœur avec ses enfants de l'Ontario dans la lutte qu'ils poursuivent si allègrement et elle bat des mains à leur manifestations patriotiques.

Le "Pays" envoie à ces courageux Canadiens-Français sa plus cordiale acclamation et il espère fermement que plus de justice de la part du gouvernement de l'Ontario.

(*)

UNE RESOLUTION

Le Club Ouvrier des Maisonneuve vient d'adopter une résolution exprimant son indignation pour la façon dont l'Italien Entari a été traité.

Le Club Ouvrier demande que Entari soit renvoyé dans son pays comme il le demande. Cette résolution honore le Club Ouvrier de Maisonneuve.

(*)

LA MAIRIE D'OUTREMONT

M. Joseph Beaubien dont le terme de maire d'Outremont expirait la semaine dernière a été réélu échevin de son quartier lundi.

Ses concitoyens devaient cela à M. Beaubien qui a beaucoup fait pour le progrès d'Outremont et nous irons jusqu'à demander au futur conseil de le réélire maire.

Son travail, son esprit d'initiative et son dévouement à la chose publique ont certes mérité cela à M. Joseph Beaubien.

(*)

CONFERENCE

Une conférence aura lieu lundi prochain, 19 courant, à 8.15 heures précises du soir, sous les auspices de l'Institut du Canada, à la salle Gordon, 296 rue Mountain.

M. le professeur L. Larose traitera l'intéressant sujet suivant: "Pages oubliées de l'histoire canadienne."

Entrée libre pour tous. Les dames sont particulièrement invitées. Qu'on se le dise.

(*)

CONFERENCE

Dimanche prochain, le 18 courant, aura lieu une grande conférence donnée par M. A. P. Beauchemin sur l'"Origine des Etats Mazariniques, Capitalistes et Religieux," à 3 heures de l'après-midi à la salle Nationale, coin Ste-Catherine et Montcalm. Il y aura aussi d'autres orateurs bien connus et qui sauront intéresser l'assistance.

Tout le monde est cordialement invité; l'entrée est gratuite.

"Inversions Profitables" Gratis

pendant six mois. Pour toute personne qui peut invertir des sommes, même très petites, ou pour toute personne qui a inverti sans profit, cette publication a la valeur de \$10.00. De grande valeur pour toute personne qui peut épargner \$5.00 par mois et que ne sait pas comment l'invertir. La revue montre comment les banquiers et les boursiers opèrent. La grande science de faire croître l'argent qu'ils cachent au grand public. Elle montre comment \$100.00 deviennent \$25,000 et comment on gagne des fortunes fabuleuses. Pour introduire ma revue je vous offre gratuitement pendant six mois. Ecrivez de suite.

H. L. Barber, R. 500 W. Jackson Blvd., Chicago, U.S.A.

MAGASINS, BUREAUX, ETC. A LOUER Pour le 1er Mai 1914



EDIFICE DANDURAND
Coin rues Ste-Catherine et St-Denis
10 ETAGES
Absolument à l'épreuve du feu
Des prospectus seront envoyés sur demande.

S'ADRESSER A
U. H. Dandurand
45 ET 50 RUE SAINT-JACQUES
Téléphones: Main 2123 et 4151.

Otis-Fensom Elevator Co., Limited

Constructeurs des Ascenseurs
"OTIS-STANDARD"
Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main.
Bureau Principal: Edifice Trades
Bank, Toronto, Ont.
608 Rue ST-JACQUES Montréal
Bureau de Montréal:

Le Savon "BABY'S OWN"
est sans rival pour la toilette et pour le bain des enfants. C'est le meilleur pour bébé et pour vous.
Refusez tout autre produit.
Albert Scaps, Limited Fabricators, Montreal.

IL NE L'A JAMAIS VUE



—Je ne t'ai jamais vue avec une robe aussi blanche, petite mère.
—J'écris justement à la Baanderie Eldorado, 1210 rue Saint-Denis, tél. St-Louis 1536, pour les féliciter. On y lave vraiment très bien.

\$1,000 DE RECOMPENSE

Que vous pourriez gagner en un seul instant en nous faisant connaître des personnes souffrant des maladies suivantes: débilité nerveuse, alcoolisme, empoisonnement du sang en général, maladies organiques des deux sexes, rhumatisme et maladies de la peau, épuisement nerveux et musculaire, insomnie, neurasthénie et surmenage. Le patient peut être traité par correspondance.

Cette somme est payable aux gens qui ne seront pas guéris.

The Dominion Medical Alliance
375 rue Sainte-Catherine Ouest.
Dr LeCavalier Dr Wool

LA CLEF DU SUCCES

COMMENT L'ASSURER
Tout le monde connaît le proverbe: "L'habit fait le moine" et certes il est bien vrai.

OU SE FAIRE BIEN HABILLER ENCORE?
Nous savons pour notre part qu'on trouvera un stock très assorti pour parlesses et complets d'automne et d'hiver chez

O. DESOURDY, Tailleur,
Tel. Est 5593
137 BOULEVARD ST-LAURENT
FAÇON ET COUPE IRREPROCHABLES.

BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE COMPANY

Bureau Principal: EDIFICE ROYAL
2 Place d'Armes, MONTREAL.

Agents Speciaux Demandes
THEODORE MEUNIER, Directeur-Gérant.
Tel. Main 7726 et Ma n 4574

ARTHUR LABERGE

Courtier d'Immeubles

SPECIALITE:

Propriétés commerciales dans l'ouest de la ville,
PRES DE CHEZ MORGAN

Tél. Main 7800. ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL

Résidence: SAINT-HILAIRE.